



Parc national
de la Vanoise

Bilan 2019 * du Contrat d'objectifs et de performance 2019 – 2023

Validé par le CA du 10 mars 2020

* valant bilan d'activités

SOMMAIRE

1 – PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL.....	page 4
Rappel des priorités stratégiques	4
1.1 Acquisition de connaissances	4
1.2 Administration et diffusion des connaissances	7
1.3 Contribution à des programmes de recherche	8
Indicateurs : cibles et résultats	10
Rappel des priorités stratégiques	11
2.1 Surveillance du territoire et des usages	12
2.2 Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux (patrimoine naturel)	13
2.3 Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysagers	15
Indicateurs : cibles et résultats	16
3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	17
Rappel des priorités stratégiques	17
3.1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles	18
3.2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois	19
3.3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature	20
3.4 Accompagnement des acteurs sur la chasse, la pêche de loisir	21
3.5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme	23
3.6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale	25
3.7 Accompagnement des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin	25
3.8 Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau	25
3.9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques	25
3.10 Autres accompagnements des acteurs	25
focus spécifique : marque	26
Indicateurs : cibles et résultats	27

4 – FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS.....	28
Rappel des priorités stratégiques	28
4.1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – <i>public scolaire</i>	29
4.2 Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – <i>tous publics hors milieu scolaire</i>	30
4.3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public	31
4.4 Outils de communication de l'EPPN	32
focus spécifique : handicap	33
Indicateurs : cibles et résultats	36
5 – PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX.....	37
Rappel des priorités stratégiques	37
5.1 Animation et évaluation de la charte	38
5.2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	40
5.3 Contribution aux politiques européennes et internationales	41
5.4 Mise en œuvre de la convention AFB	42
5.3 Mise en œuvre d'actions de l'inter-parcs	43
Indicateurs : cibles et résultats	45
6 – GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC.....	46
Rappel des priorités stratégiques	47
6.1 Management général	49
6.2 Gestion financière	52
6.3 Fonctionnement général de l'établissement	53
6.4 Gestion des ressources humaines	55
6.5 Politique immobilière	57
Indicateurs : cibles et résultats	
TABLEAUX SYNTHETIQUES DE SUIVI DE LA REPARTITION DES EFFECTIFS PAR DOMAINE D'ACTIVITE DU COP.....	59



Le logo Plan biodiversité 2020 est posé en vis-à-vis des actions et mesures du présent contrat qui concourent directement à une ou plusieurs actions du plan national

Rappel des priorités stratégiques du PNV dans le domaine d'activités

L'établissement public poursuivra le programme d'acquisition de connaissances inscrit dans la stratégie scientifique 2016-2029 adoptée lors du précédent contrat. Ce programme, orienté particulièrement en cœur de Parc et en aire d'adhésion, porte sur les espèces sensibles aux effets cumulés du changement climatique et du dérangement lié aux activités humaines avec pour ce dernier sujet une connaissance encore insuffisamment documentée à ce jour pour permettre d'envisager des solutions et d'entamer un dialogue avec les acteurs valléens. Lors de la mise en œuvre, le partenariat avec les laboratoires et les différents réseaux (nationaux, régionaux, inter-parcs nationaux) seront recherchés, afin d'optimiser et de mutualiser les protocoles existants. Une attention particulière sera portée à la réalisation de bilans sur les programmes de collecte de données engagés depuis plusieurs années et à leur communication et vulgarisation auprès du grand public.

Des actions seront également entreprises afin de disposer d'une cartographie des habitats sur le territoire du Parc – grâce à la mise en œuvre de la méthodologie nationale Car'HAB porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle – pour mieux identifier les zones à enjeux (prospections ciblées, modélisation de zones à enjeux croisés protection de la biodiversité / activités humaines, etc.).

L'établissement maintiendra son implication dans les programmes inter-parcs alpins liés aux changements climatiques et engagés sur les volets abiotique, biotique et socio-écosystèmes en lien avec les réseaux des gestionnaires de la biodiversité ou des espaces protégés de l'arc alpin (PN, PNR, CREN, CBN) et les chercheurs : alpages sentinelles, lacs sentinelles, ORCHAMP, flore sentinelles, en recherchant l'appui technique et financier de programmes européens.

Au cours du présent contrat, le plan d'actions de la première feuille de route de la stratégie scientifique sera évalué et la feuille de route 2020-2023 élaborée, à la lumière d'une mise à jour des enjeux patrimoniaux et des moyens humains permettant de confirmer ou de réévaluer les priorités d'intervention. Les espèces concernées par un plan national d'action resteront une priorité.

L'ensemble des données collectées dans le cadre de cette mission continuera d'alimenter les bases de données nationales.

L'ambition de l'établissement d'un travail en collaboration étroite avec les acteurs valléens sur le volet du partage des données environnementales et celles du patrimoine bâti devra permettre à terme de partager la connaissance et de construire une culture commune des relations nature-société sur le territoire du Parc national de la Vanoise.

1.1 Acquisition de connaissances

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

111 - Maintenir et renforcer l'acquisition de données sur des espèces à enjeux sociétaux forts



RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

En 2019, plusieurs études et suivis ont été conduits par le PNV :

Avifaune :

- Le comportement spatial et la compréhension de l'utilisation de l'espace par le tétras-lyre, le lagopède alpin et l'aigle royal en contexte de dérangement hivernal. Deux canaux distincts et complémentaires ont été mis en œuvre pour cet objectif : une convention multipartite sur le domaine skiable des 3 vallées (pour les 3 espèces) et des diagnostics hivernaux de préfiguration d'un POIA avec les domaines skiables des Arcs et de Val-Cenis (tétras-lyre).
- Le suivi démographique au chant sur site de référence du tétras-lyre aux Allues et du lagopède alpin à Plan du lac.
- Le suivi de la reproduction du lagopède alpin sur le site de référence de Plan du lac.
- Le suivi démographique au chant de la perdrix bartavelle sur le site de référence de Tignes.

Gypaète barbu :

- Le suivi de la reproduction du gypaète barbu.
- Le marquage et suivi le satellitaire du poussin de gypaète de Peisey-Nancroix.
- La collecte de matériel génétique de gypaète à l'aire.
- Le comptage global de gypaètes dans le cadre du programme *International Observation Day*.
- Les observations occasionnelles de gypaètes.

Oiseaux :

- Le comptage de vautours fauves sur dortoir.
- La mise en œuvre du plan d'échantillonnage et du protocole de suivi temporel des oiseaux communs (STOM).
- Le suivi adaptatif de l'aigle royal dans un programme inter-parcs nationaux de montagne, les travaux sur les futures méthodes de suivi à déployer (démographie et/ou génétique et/ou spatial), la construction des plans échantillonnages futurs.

Lièvre variable :

- Le suivi du lièvre variable sur les sites de référence (études des paramètres démographiques) des RNN Tueda et de la Grande Sassièrè.
- La réflexion sur le plan d'échantillonnage et le protocole lièvre variable (présence / absence à grande échelle spatiale et temporelle).

Ongulés de montagne :

- Le programme capture-marquage-recapture du bouquetins des alpes sur les sites de références de Modane et Champagny-en-Vanoise, suivi de la reproduction compris.
- Le programme ALCOTRA LEMED Ibex (portant sur l'amélioration de la connaissance génétique et sanitaire des populations, la mise en œuvre de plans d'échantillonnage et du protocole de suivi indiciaire des populations.
- Le suivi démographique chamois par la méthode IPS/IPA.

De manière plus générale :

- Le protocole veille sanitaire de la faune sauvage, la formation faune sauvage en détresse, la tenue du comité de pilotage veille sanitaire.
- La préfiguration des futures opérations de connaissances dédiées aux groupes de chiroptères et invertébrés du PNV.
- Le protocole « observations occasionnelles toutes faune ».



112 - Mobiliser les habitants pour enrichir collectivement la connaissance de la biodiversité de la Vanoise et partage

L'Atlas de la Biodiversité communale des Belleville a été lancée en avril 2019 :

- L'ingénierie pour l'accompagnement de la commune sur ce projet a été mise en place.
- Le PNV a recruté un service civique pour 8 mois pour l'accompagnement de la commune sur la mise en œuvre des actions : inventaire des lépidoptères, odonates, bourdons, chiroptères, micromammifères, flore vasculaire ; organisation de conférences publiques de restitution des inventaires menés ; animations dans les écoles ; lancement du projet de sciences participatives SPIOLL (suivi photographique des insectes pollinisateurs) et animation d'ateliers.

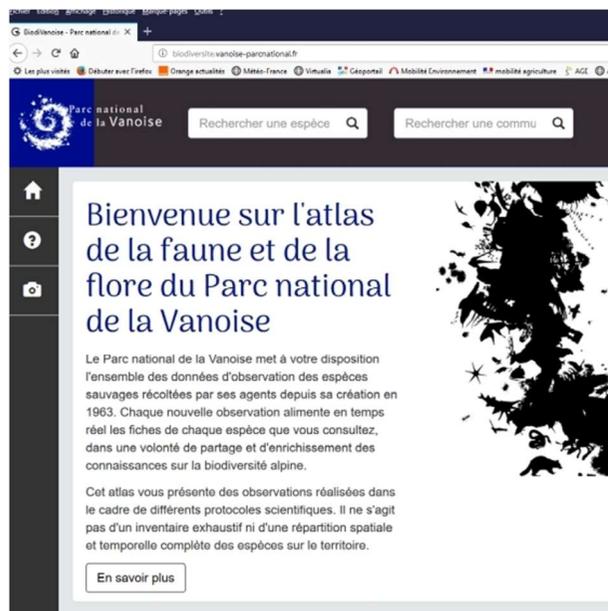


1.2 Administration et diffusion des connaissances

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

121 - Mutualiser les données en alimentant les plateformes nationales et régionales de mise à disposition des données et en intégrant aux bases de données du PNV les données collectées par divers opérateurs en aire optimale d'adhésion

122 - Poursuivre les actions de vulgarisation et valorisation des résultats scientifiques et techniques en interne (personnel du PNV) et externe (grand public)



RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Le PNV continue à alimenter les plateformes nationales ou régionales de centralisation de données naturalistes. 26 810 observations naturalistes d'espèces de vertébrés et d'invertébrés ont été mises à disposition en 2019 sur la plateforme nationale du SINP et 9 600 observations naturalistes d'espèces de flore et de bryophytes ont été mises à disposition sur la plateforme régionale du Pôle flore qui est une représentation régionale du SINP.

BIODIVANOISE a été enrichi de compléments de description d'espèces sur les bryophytes.

Le PNV a participé au développement d'une interface de consultation des données recueillies dans le cadre des programmes de sciences participatives par le biais d'un module de GEONATURE. Le développement est placé sous le pilotage du PN du Mercantour.



La journée scientifique et technique des agents du PNV s'est tenue en mars 2019 avec comme thème central le changement climatique. Y ont été invités les élus locaux.

Au titre des manifestations scientifiques à destination du grand public et des habitants, ont été organisées une soirée au refuge de la Femma par le laboratoire CARTEL sur la thématique lacs sentinelles et la réunion annuelle du projet "tétrasyre – approche comparative via suivis satellitaires de l'utilisation spatiale et temporelle d'un territoire dans des situations contrastées".

Le guide technique capture bouquetins a été finalisé.

Le court-métrage en motion design sur le protocole Alpes sentinelles a été conçu et mis à disposition largement.

1.3 Contribution à des programmes de recherche

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

131 - Mettre en place et valoriser les sites de références auprès des chercheurs pour inciter la communauté scientifique à développer des programmes de recherche

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

En 2019, les programmes de recherche ont avancé comme suit :

- Le site de référence de la Montagne du Saut : finalisation de la concertation avec la commune des Allues pour l'élaboration d'une convention, implantation d'une ligne de lecture de référence en lien avec le programme Alpages sentinelles.
- La mise en œuvre du programme Flore sentinelles.
- La poursuite de l'appui aux chercheurs dans les programmes ORCHAMP et chardon bleu.



Les bases d'un projet européen inter-parcs nationaux et autres espaces protégés sur le thème des espèces artico-alpines ont été ébauchées pour un montage en 2020. Il porte essentiellement sur les aspects connaissance, en attente du nouveau programme LIFE 2021.

De nombreux échanges avec les chercheurs ont eu lieu tout au long de l'année pour valoriser l'existence des séries de données de long terme au PNV.

132 - Poursuivre les programmes multi-partenaires sur les impacts des changements climatiques (AFB, parcs nationaux, autres gestionnaires d'espaces protégés alpins)

Les projets de recherche soutenus par le PNV en 2019 ont été :

- La dynamique des populations de chardon bleu (GEOLAB),
- Le suivi du Glacier de Gébroulaz (IGE),
- La socialité et la dynamique des populations de marmottes en contexte de changements globaux (LBBE),
- L'étude des éboulis froids (IRSTEA),
- L'étude de sol des reposoirs de crête (CARTELE),
- Le carottage de sédiments de Lacs sentinelles (CARTELE),
- La connaissance des interactions entre sports de nature et faune sauvage de montagne (EDYTEM),

Il n'y a pas eu de sollicitation de soutien financier en 2019 sur des dossiers issus de l'appel à projet de la zone atelier Alpes (ZAA) concernant le territoire du PNV.

Un soutien matériel a été accordé au projet « SAUTVAN : Suivi d'un Alpage abandonné (Volet Végétation de Alpages Sentinelles), sur le futur site de référence de la Montagne du Saut porté par l'IRSTEA.

Le PNV a apporté sa participation technique aux projets « Plastilac : microplastiques et lacs d'altitude » (LCME, USMB) et « Dimension affective des programmes participatifs » de l'IRSTEA.

Une subvention pour une durée de 3 ans à l'IGE a été accordée pour le suivi du Glacier de Gébroulaz.



Le PNV a mobilisé 6 jours-agent par secteur pour les mesures PHENOCLIM sur les sites de Modane, Orgère, Tignes et Lanslevillard.

La mise en œuvre du protocole « Lacs sentinelles » sur les 5 lacs concernés a continué avec en 2019 un pilotage entièrement interne. Le PNV a participé aux réunions du GIS « Lacs sentinelles ».

Le PNV a poursuivi son implication dans le programme « Alpages sentinelles » par la mise en œuvre des protocoles de suivi en interne : analyse de la dynamique de déneigement, suivi de la diversité floristique et suivi de la biomasse). L'année 2019 se distingue également par la prise en charge du protocole « suivi des pratiques pastorales » jusqu'à présent piloté par IRSTEA, qui a donné lieu à la passation d'un marché public sur trois ans, confié à la Société d'Economie Alpestre de Savoie.

Comme chaque année, un document papier de communication grand public, rappelant les faits marquants de la saison d'estive 2018, a été réalisé et diffusé auprès des partenaires du réseau et mis en ligne.

Le PNV poursuit également sa participation aux groupes de travail mis en place à l'échelle du réseau alpin sous la coordination scientifique d'IRSTEA. A noter que deux éleveurs ont souhaité se retirer du programme en 2019, ce qui porte à 6 le nombre d'alpages impliqués en Vanoise.

Le PNV a continué en 2019 son appui aux chercheurs par la mise en œuvre des suivis sur la ligne de lecture implantée en Maurienne en 2017 dans le cadre du suivi des sites ORCHAMP.



Indicateurs : cibles et résultats

INDICATEURS DOMAINE D'ACTIVITES N° 1	CIBLES 2019	RESULTATS 2019 ET COMMENTAIRES
1-1 Nombre d'espèces PNA suivies / nombre d'espèces suivies (faune et flore)	3 / 368 *	<u>Valeur atteinte</u> : 38 / 368 Les espèces suivies sont le gypaète barbu, le loup gris et le vautour fauve.
1-2 Nombre de données transférées annuellement au SINP	7 000 **	<u>Valeur atteinte</u> : 26 810 La valeur atteinte est très largement supérieure à la cible.
1-3 Nombre de partenariats actifs (autorisation de recherche + conventions) qui s'inscrivent dans une démarche de mise en réseau	≥ 15	<u>Valeur atteinte</u> : 37 La valeur atteinte est très largement supérieure à la cible.

* hors pollinisateurs

** avec comme objectif pour le PNV durant la durée du contrat de mettre l'accent sur la remontée de données sur des espèces à enjeu plutôt que de cumuler un nombre conséquent d'observations sur des espèces sans enjeu particulier

Rappel des priorités stratégiques du PNV dans le domaine d'activités

Le cœur du Parc national de la Vanoise et les réserves naturelles nationales qui lui sont contiguës sont des espaces d'intérêt spécial au sens du code de l'environnement qu'il importe de préserver des atteintes aux espèces, aux milieux, à l'environnement et plus largement au caractère. L'établissement public est chargé par le ministère en charge de la protection de la nature de veiller à la bonne conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager qui ont valeur d'exception. Dans ce but, l'établissement dispose de deux moyens.

Par leurs fonctions de surveillance, de contrôle et de police, les agents du Parc préviennent les atteintes des personnes et des activités aux patrimoines et constatent les infractions. La prévention des infractions constitue la première priorité de l'établissement. La présence tout au long de l'année sur le terrain d'agents ayant la qualité d'inspecteur de l'environnement et, de par leur polyvalence, leur capacité à changer de fonction selon les circonstances (passage fortuit en fonction de contrôle lors d'une tournée de prospection flore par exemple) sont les meilleurs atouts pour anticiper, prévenir les infractions ou éviter qu'elles ne prennent des proportions trop importantes. Face aux infractions manifestes, les agents appliquent les instructions convenues avec le parquet.

Le rattachement récent du Parc national de la Vanoise à l'Agence française de la biodiversité constitue une opportunité pour plus de complémentarité et donc d'efficience entre les services exerçant la police de l'eau, de la nature et de l'environnement. Cette collaboration sera légitimement étendue au futur office français de la biodiversité ainsi qu'à l'ONF.

Sans préjuger des conclusions à venir du groupe de travail « police de l'environnement » issu du protocole pour un « *Bien vivre ensemble en Vanoise* » l'établissement devra développer une posture plus informative et explicative des raisons des réglementations, des interdictions et des nécessités d'autorisation préalable à certains travaux ou activités.

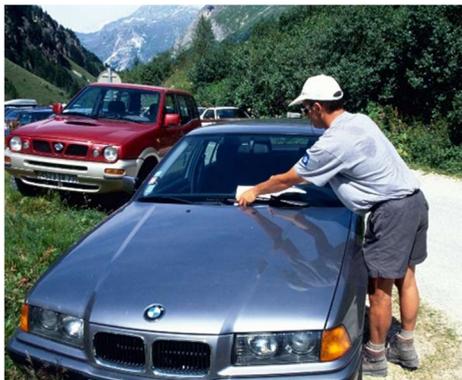
Par des mesures de gestion adaptées, le Parc développe du génie écologique en faveur de la préservation des espèces, des milieux, des paysages et des éléments du patrimoine culturel et il restaure des milieux dégradés et des populations d'espèces. L'augmentation sensible ces dernières années des activités récréatives, de loisirs et sportives dans le cœur du Parc, compétitives ou non, amène l'établissement à engager une réflexion sur leur compatibilité avec la quiétude de la faune.

La préservation et la valorisation du patrimoine bâti sont des enjeux de longue haleine sur lesquels l'établissement continue d'apporter des réponses tout à la fois porteuses de sens et concrètes pour autoriser aux propriétaires les transformations nécessaires de leurs biens au regard des évolutions d'usage tout en préservant la valeur patrimoniale.

2.1 Surveillance du territoire et des usages

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

211 - Définir une politique de surveillance en cœur, en aire d'adhésion et en aire optimale d'adhésion



212 - Accentuer la collaboration interservices, en particulier avec l'Agence Française pour la Biodiversité

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Le travail initié en interne fin 2018 par le biais d'un groupe de travail dédié a abouti fin 2019. Par des réunions successives le groupe a produit tout un ensemble de réflexions et de propositions pour une politique interne coordonnée avec les attendus du MTES et de la MISEN Savoie. La DDT, la DREAL et l'AFB ont été approchés pour que la politique du PNV soit en phase et coordonnée avec les services de l'État et les autres opérateurs. Les propositions intègrent également des mesures proposées par le GT police de l'audit-médiation installé dans le cadre du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise*. Le fruit de ce travail a été discuté en comité de direction et avec chaque équipe de secteur. Après examen par le comité technique, en fin d'année la politique de police a été signée par la directrice début 2020 sous la forme d'une note de service.

Concomitamment, les chefs de secteurs ont travaillé pour établir le premier programme de contrôle (pour l'année 2020) du PNV en fonction des priorités de contrôle et des moyens disponible déterminés dans la note de politique interne. La feuille de route police est opérationnelle pour 2020.

La politique interne constitue par ailleurs le référentiel pour discuter de la révision de la politique pénale avec le Parquet en 2020.

Des contacts ont été pris avec d'une part la DDT de la Savoie et d'autre part la direction régionale AURA de l'AFB en vue d'une meilleure coopération de l'exercice de la police sur le terrain. Ce rapprochement s'inscrit dans la logique du plan de contrôle départemental, du rattachement du PNV à l'AFB et dans le contexte de l'élaboration de la politique interne de surveillance et de contrôle de l'établissement public du PNV. En sus des opérations régulières interservices comme le contrôle ski hors-piste dans la RNN de Tuéda et les contrôle pêche au moment de l'ouverture de la saison, des actions nouvelles portant sur le contrôle des prises d'eau et débits réservés en cœur du parc national conjointement avec les équipes du SD de l'AFB ont été convenues. Toutes les opérations interservices ont été formalisées dans le programme de contrôle prévisionnel 2020, premier du genre.



2.2 Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

221 - Maintenir et améliorer l'état de conservation des populations d'espèces à fortes valeur patrimoniale et/ou rendant des services écosystémiques (atténuation des facteurs limitants)



RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Plusieurs actions ont été conduites en 2019 pour répondre à cet objectif :

Le projet de démantèlement des installations obsolètes en cœur de Parc, de la Société des Téléphériques de la Grande Motte :

- Poursuite de l'accompagnement par les deux pôles métier du PNV et le secteur de Haute Tarentaise sur le suivi des demandes d'autorisation de travaux,
- Conseil au montage des dossiers administratifs.

La visualisation des câbles dangereux ou leur suppression :

- Signature d'une convention-cadre avec ENEDIS et l'ensemble des partenaires historiques sur cette thématique à l'échelle des départements de la Savoie, Haute-Savoie et Isère.
- Poursuite de l'animation avec les domaines skiables pour le recensement et la visualisation des câbles dangereux ainsi que des actions de recherche et développement.

La mise en place de zones de sensibilité majeure (ZSM) pour la préservation de la nidification du gypaète barbu :

- Définition et activation des ZSM pour la saison de reproduction 2018/2019,
- Mise en place d'une coordination interne et avec le pilote du PNA et son correspondant alpin ASTERS pour une centralisation et une homogénéisation de la diffusion de l'information à l'ensemble des acteurs concernés.

Des mesures partenariales de gestion en faveur des galliformes et ongulés de montagne avec les domaines skiables :

- Signature d'une convention avec le domaine skiable des 3 Vallées, l'ONCFS, la Fédération de Chasse de Savoie, l'ONF et l'Observatoire des Galliformes de Montagne pour le suivi GPS de l'avifaune (tétrasyre, aigle royal et lagopède alpin),
- Montage d'un POIA FEDER massif des Alpes « BIRDSKI » pour une meilleure prise en compte de l'avifaune patrimoniale par les domaines skiables des Alpes du Nord piloté par le PNV avec comme partenaires ASTERS, l'OGM et deux domaines skiables pilotes en Savoie : les Arcs et Val-Cenis.

Des mesures de gestion en faveur de la protection de l'abeille noire :

- Poursuite de l'implication du PNV côtés du CETA de Savoie et de la commune des Belleville dans la gestion du conservatoire d'abeilles noires des Encombres.



- Commande de nouvelles analyses génétiques auprès du CNRS pour mesurer l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre depuis 2016. L'étude porte sur le suivi du niveau d'hybridation de la population en analysant 250 abeilles au sein de 10 colonies issues de reines fécondées dans la zone des Encombres en vue de tenir le taux maximal de 20% conformément au cahier des charges de fédération des conservatoires.

Des mesures de gestion en faveur de la protection du chardon bleu :

- La mise en œuvre d'une fauche adaptée sur la station de Chardon bleu de Termignon.

222 - Concilier activités récréatives et préservation/conservation du patrimoine naturel sur le territoire

En sus des travaux qu'il mène depuis 2018 sur la connaissance de la sensibilité de la faune au dérangement par les activités récréatives hivernales, l'établissement a signé la charte de coopération *Be Part of the Mountain*. Cette charte – portée et animée par ALPARC – est une initiative de coopération internationale qui veut allier dans les Alpes des **espaces protégés**, des **organisations de protection** de la nature, des **collectivités**, des **clubs alpins** et des **ambassadeurs**. Cette signature marque officiellement l'engagement du PNV dans cette dynamique collective dans l'objectif de valoriser les actions entreprises.

La première action significative a été l'organisation par le PNV de l'évènement « Partageons les espaces naturels avec la faune sauvage » à l'occasion de la coupe du monde de ski-alpinisme qui s'est déroulée les 22 et 23 décembre à Aussois. Etaient proposés au public :

- Une toute nouvelle exposition sur la faune en hiver, les impacts du dérangement et la fréquentation hivernale de la montagne,
- Des ateliers créatifs et photographiques,
- Des tables-rondes animées par des skieurs de haut niveau, des accompagnateurs en montagne et des chercheurs.

2.3 Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

231 - Redéfinir une pro-politique active de soutien à la préservation et la valorisation du patrimoine bâti



RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Le marché d'expertise architecturale initié en 2018 s'est prolongé en 2019. Il a donné lieu à :

- 8 journées sur terrain en présence de l'architecte-conseil ;
- 21 propriétaires rencontrés ;
- 7 expertises établies par le professionnel.

Le groupe de travail du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise* sur le patrimoine bâti a produit un plan d'actions qui a été validé par le conseil d'administration de novembre 2019. Le plan s'articule autour de 6 axes :

1. Eclairer la réglementation et les démarches administratives ;
2. Assurer une instruction interservices cohérente et efficace ;
3. Accompagner les propriétaires dans leur projet ;
4. Inciter financièrement les bonnes pratiques ;
5. Sensibiliser et former en favorisant les échanges multilatéraux ;
6. Définir un plan de communication.

Indicateurs : cibles et résultats

INDICATEURS DOMAINE D'ACTIVITES N° 2	CIBLES 2019	RESULTATS 2019 ET COMMENTAIRES
2-1 Nombre d'avertissements formalisés (indicateur de l'enquête parlementaire)	> 15	<u>Valeur atteinte</u> : 7 La valeur atteinte est largement inférieure à la cible. Pour mémoire, le nombre d'avertissements écrits était de 13 en 2016, 12 en 2017 et 6 en 2018. Les situations de recours à l'avertissement écrit plutôt qu'à la simple remontrance verbale doivent être redéfinies lors de la révision du protocole Parquet-PNV en 2020.
2-2 Nombre d'actions/mesures de gestion conservatoire mises en œuvre (milieux et espèces)	≥ 32	<u>Valeur atteinte</u> : 48 La valeur atteinte est très largement supérieure à la cible.
2-3 Ratio dossiers financièrement aidés par le PNV / demandes de subvention au titre du patrimoine bâti	25 %	<u>Valeur atteinte</u> : 100 % La totalité des projets présentés ont reçu le soutien financier de l'établissement, par décision du Bureau du conseil d'administration.

Rappel des priorités stratégiques du PNV dans le domaine d'activités

Parmi les champs du développement durable dans lesquels le Parc national de la Vanoise est susceptible de soutenir, de s'impliquer, ou d'intervenir dans les initiatives locales, l'établissement a choisi de concentrer ses efforts sur la durée du contrat sur les champs suivants :

L'agropastoralisme

La position du Parc national, sa place, son rôle et ses moyens à affecter à la reconnaissance et au soutien aux différents types d'activités agricoles est un des axes de travail du protocole « *Bien vivre ensemble en Vanoise* ». Le conseil d'administration sera amené à statuer au cours du contrat sur la définition d'une politique et de ses moyens en faveur de l'agropastoralisme et l'établissement aura à mettre en œuvre les actions du programme en découlant.

Le tourisme de découverte et sa promotion

Le positionnement de l'établissement pour se mettre dans une dynamique de valorisation touristique de ses richesses naturelles, culturelles et paysagères et leur promotion auprès des publics est un des principaux axes de la charte. Un des premiers chantiers de l'établissement a été d'établir une stratégie touristique et de fixer un programme d'actions sur la période 2014-2016. A la faveur du protocole « *Bien vivre ensemble en Vanoise* », le programme a été ajusté et complété en 2017.

Les activités cynégétiques et la pêche de loisirs

Au cours du précédent contrat, l'établissement a su établir de bonnes relations de proximité avec les fédérations départementales de chasse et de pêche et les associations locales. Durant le présent contrat, l'objectif est de consolider et fixer des partenariats dans la durée. En matière cynégétique, l'établissement a un rôle d'expert à jouer auprès des gestionnaires. Pour la pêche, l'objectif est de travailler de concert pour une gestion plus durable des populations piscicoles des lacs et cours d'eau d'altitude et leur renouvellement.

Les projets liés à l'aménagement de la montagne, au cadre de vie des habitants et à l'urbanisme

L'aire d'adhésion du Parc national de la Vanoise et au-delà le périmètre qui a vocation à en faire partie comporte de nombreux espaces aménagés, supports d'une économie touristique dynamique. Le rôle de l'établissement est d'une part d'assister les services de l'État chargés d'instruire les projets sur le porter à connaissance de la biodiversité, d'autre part de conseiller en aire d'adhésion les porteurs de projets à la meilleure prise en compte des enjeux d'environnement et de patrimoine naturel, dans un souci général d'éviter les effets sur le cœur protégé.

La valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire locaux

Le diagnostic territorial établi au moment de l'élaboration de la charte du Parc national a fait état d'un patrimoine culturel bâti exceptionnel. Il relève entièrement du privé, soit de propriétaires privés soit du domaine privé des communes. Le rôle de l'établissement est de faire prendre conscience aux propriétaires de la valeur patrimoniale de leurs biens et de les accompagner techniquement et financièrement pour les opérations de rénovation ou de restauration. Les objectifs, les modalités et les moyens seront déterminés par le groupe de travail dédié au patrimoine bâti issu du protocole « *Bien vivre ensemble en Vanoise* ».

3.1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

311 - Accompagner les éleveurs du cœur du Parc national confrontés à la présence du loup



RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Plus de 80 constats de prédation (constats initiaux et complémentaires) ont été réalisés par les agents de l'établissement au cours de l'année 2019, pour la très grande majorité dans la zone cœur et ponctuellement en dehors, en soutien aux services de l'ONCFS.

Trois nouveaux abris d'urgence ont été achetés par le PNV, pour un montant de 39 480 €, avec l'aide de l'Europe (FEADER) et de la Région. Neuf abris ont été mis à disposition d'éleveurs du territoire (7 dans le cœur et 2 en aire d'adhésion) selon les priorités d'attribution définies collectivement avec les représentants de la profession. La logistique et le coût d'acheminement des abris, ainsi que du matériel nécessaire à la protection (filets, effets du berger...) ont été pris en charge par le PNV moyennant une contribution de 300 € demandée à chaque bénéficiaire.

Une brigade de bergers d'appui a été mise en place à titre expérimental pour soutenir les éleveurs et bergers confrontés à la prédation dans le cœur du Parc. Deux bergers, dont l'embauche a été portée par le service de remplacement départemental, sont intervenus en remplacement ou en renfort des bergers existants de la mi-juillet à la mi-octobre. Huit éleveurs ont bénéficié de l'opération en 2019. L'opération, d'un coût de 45 000 €, a été construite en étroite collaboration avec les partenaires locaux, notamment la profession agricole. Tous les partenaires dressent un bilan positif de l'opération et souhaitent qu'elle soit poursuivie dès 2020.

Une analyse comparative des techniques d'effarouchement existantes ou citées dans la bibliographie a été confiée à la Société d'Economie Alpestre dans la perspective d'identifier un ou des dispositifs pouvant être testés en Vanoise. Après un échange avec la profession, il a été décidé de ne pas donner de suite opérationnelle à ce travail pour se concentrer sur les autres actions jugées plus prioritaires (brigade de bergers, logements), étant entendu que le PNV continuerait de mettre à disposition des éleveurs qui le souhaitent le matériel d'effarouchement dont il dispose (clôtures *fladries* et *fox lights*).

L'année 2019 a été consacrée au bilan du prototype de cabane pastorale héliportable – nommée « TATOU » – installée à titre expérimental en 2018 sur un alpage du cœur du Parc et testée en conditions réelles d'utilisation pendant un an. Ce travail s'est concrétisé par des visites techniques, pendant et à la sortie de l'hiver afin de repérer les dysfonctionnements ainsi que par des enquêtes auprès des usagers et des principaux partenaires pour identifier les pistes d'amélioration possibles. Un rapport a été produit et les plans de conception actualisés en conséquence. Afin de pouvoir diffuser des plans consolidés et facilement utilisables, il est envisagé la production de trois nouvelles unités de TATOU (TATOU-2) à l'horizon 2020.

Le groupe de travail Loup issu du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise* s'est réuni à deux reprises en 2019. Il a été tenu informé de l'avancement des opérations via une note détaillée au cours de l'été. Pour chaque action, la profession agricole (syndicat des éleveurs de moutons de Savoie) et les principaux partenaires (DDT, Société d'Economie Alpestre) ont été systématiquement associés aux groupes techniques restreints (commission d'attribution des abris, brigade de bergers...). A noter que le PNV participe également aux comités départementaux organisés chaque mois à l'initiative du Préfet et au cours desquels un point d'information sur l'état d'avancement des actions engagés dans le cœur du Parc était régulièrement réalisé.

312 - Définir des actions adaptées au territoire pour la prise en compte des enjeux de conservation des milieux naturels dans la gestion pastorale et les promouvoir

Des suivis ont été réalisés sur 17 des 23 alpages engagés dans la mesure « gestion pastorale » de la PAC afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre des plans de gestion. Une évaluation du dispositif après cinq années de mise en œuvre a été réalisée par une étudiante en licence professionnelle dans le cadre de son stage de fin d'étude. Cette évaluation repose sur un bilan chiffré (surfaces engagées, enjeux pris en compte, évaluation du niveau de mise en œuvre effective des plans de gestion...) et une analyse qualitative réalisée à partir d'entretiens semi-directifs auprès des contractants, des agents référents pour le PNV et des principaux partenaires du dispositif.

3.2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

Activité non retenue dans le COP entre l'Etat et le Parc national de la Vanoise.

3.3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

331 - Accompagner les communes pour le réaménagement des sites touristiques fréquentés, afin de mieux y organiser l'accueil



Les portes de Parc suivantes ont fait l'objet de travaux ou accompagnement en 2019 :

- Porte de Rosuel à Peisey-Nancroix : les travaux ont été entièrement réalisés sous maîtrise d'ouvrage du PNV. Il s'agit des travaux paysagers pour la gestion des flux piétons et véhicules, des travaux de scénographie interactive extérieure sur le thème « regarder la montagne, y voir l'Homme », l'installation de mobilier incitant à la détente et à la lecture de paysage.
- Glacier de la Grande Motte : accompagnement de la commune de Tignes pour la poursuite du projet Altitude expérience (participation aux réunions, expertise).
- Porte de Bellecombe à Val-Cenis : aide au recrutement du maître d'œuvre pour l'aménagement du site par la commune, participation aux réunions de restitution des travaux pour l'APS et l'APD, proposition de contenu pour la scénographie avec choix du thème (la nature au bord du chemin et son lien avec l'agriculture de montagne).

En parallèle, le GT « portes et entrées de Parc du protocole « Bien vivre ensemble en Vanoise » a poursuivi ses travaux. Il a produit une note de synthèse de ces réflexions et proposé un plan d'action qui a été validé par le conseil d'administration de novembre 2019. La première étape de ce plan d'action consiste au recrutement d'un bureau d'étude pour conceptualiser et inventer la « signature » commune des Portes de Parc de Vanoise. Ce dernier a été recruté en novembre, la réunion de lancement de l'étude a eu lieu le 2 décembre dernier. Des ateliers participatifs avec les habitants sont prévus début 2020.

332 - Développer la rencontre des visiteurs avec des ambassadeurs du patrimoine naturel et culturel du Parc

En 2019, les gardes-moniteurs sont allés à la rencontre des visiteurs à la faveur de 61 opérations de maraudage sur les sentiers et de 63 moments de RV-rencontres dans les refuges aux heures d'affluence des randonneurs.

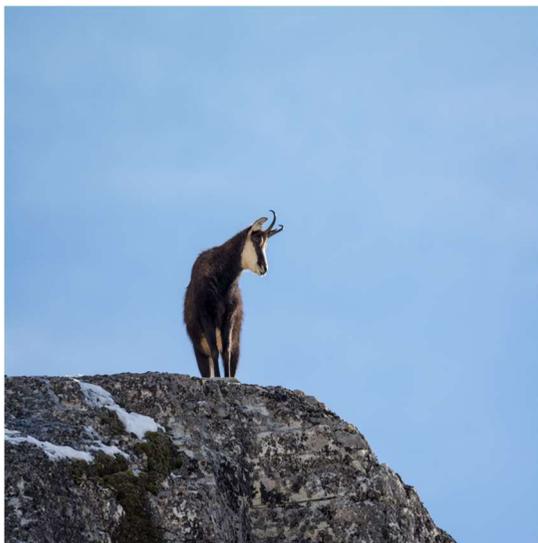
L'établissement a travaillé avec les accompagnateurs en montagne marqués *Esprit parc national* pour construire de nouvelles offres à caractère expérientielle comme *Randonnée et yoga*. Les offres ont été mises en valeur sur le site Internet du PNV et dans l'*Estive* 2019.

Le PNV a encadré la *masterclass* photo du Grand Bivouac au refuge de la Femma sur le thème « Raconter la nature du Parc national de la Vanoise ».

3.4 Accompagnement des acteurs sur la chasse et la pêche de loisirs

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

341 - Améliorer et renforcer la collaboration avec la fédération des chasseurs de Savoie et les associations communales de chasse pour contribuer à une bonne gestion de la faune sauvage dans le respect des équilibres agro-sylvo-cynégétiques



RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Les actions suivantes ont été conduites en 2019 :

- Programme de mise en œuvre du suivi génétique du lièvre variable : des échanges de résultats et d'expériences, des conseils et des expertises réciproques, un stage de M2 encadré par la Fédération des chasseurs et le LECA sur la CMR Spatialisé de l'intégralité des sites de références en Savoie.
- Programme de suivi d'abondance et tendances démographiques des ongulés de montagne et de plaine : la participation des équipes PNV aux comptages « chamois » en approches et affûts combinés coordonnés par la FDC73, des conseils et échanges autour des nouvelles méthodes de suivi dites indiciaires (ICE abondance / performance écologique) sur l'espèce « chamois », des échanges sur les perceptions terrain de l'état sanitaire et démographiques des populations d'ongulés de manière générale, la participation des équipes PNV aux ICE abondance (indice phare/nocturne) sur l'espèce « cerf élaphe ».
- Programme de veille sanitaire et la surveillance épidémiologique : la participation de la FDC73 au comité de pilotage, la prise en charge par le réseau SAGIR des données lièvres et chamois collectées sur le territoire du PNV, la coopération et la participation du PNV au groupe de travail sur la valorisation de la sérothèque de la FDC73.
- Programmes de suivis et d'études relatifs aux galliformes de montagne : l'organisation des opérations de comptage sur le site de référence des Allues et du plan d'échantillonnage aléatoire, le suivi satellitaires des espèces tétras-lyre et lagopède alpin en contexte de dérangement hivernal dans le cadre du partenariat avec les 3 vallées.
- Journée scientifique et technique du PNV : l'équipe technique de la FDC73, des administrateurs et des ACCA locales ont été invitées à participer.

Par ailleurs, Le PNV a continué à être un partenaire actif de l'Observatoire des Galliformes de Montagne. Il a apporté sa contribution lors de la consultation sur le projet de schéma départemental de gestion cynégétique. Il a participé à l'assemblée générale de la FDC73.

Enfin, la Fédération de chasse et le PNV ont conjointement présenté les actions en cours et les projets communs au conseil d'administration du PNV.



342 - Améliorer et renforcer les relations avec la fédération départementale de pêche pour contribuer à une gestion piscicole la moins impactant possible pour le milieu naturel

Le PNV a conçu et rédigé un guide technique de recommandations à destination des acteurs halieutiques qui a été présenté lors de la réunion de bilan annuel aux membres du comité de pilotage regroupant la DDT, l'AFB, la Fédération départementale de pêche et des AAPPMA et sociétés de pêche privées du territoire.

L'arrêté pêche 2019 de la présidente du conseil d'administration du PNV a été reconduit pour la saison 2020 et les supports d'information du public actualisés et réédités.

La directrice a accordé des autorisations d'alevinage pour la saison 2019.

3.5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, le cadre de vie et l'urbanisme

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

351 - Favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux du cœur de Parc dans la planification et les projets

Le nombre de dossier sur lesquels l'établissement est sollicité est en hausse, avec une cinquantaine de sollicitations, malgré le périmètre restreint de l'aire d'adhésion. Cela s'explique par une forte augmentation conjoncturelle des dossiers d'urbanisme en 2019. Ils représentent 2/3 du volume des consultations. Cette année a également été marquée par la mise à l'enquête publique du projet de SCOT Maurienne, pour lequel le conseil d'administration a donné son avis en tant que personne publique associée.

Le PNV est également régulièrement sollicité pour des avis de procédure « cas par cas » dans le cadre de la procédure définie en 2016.

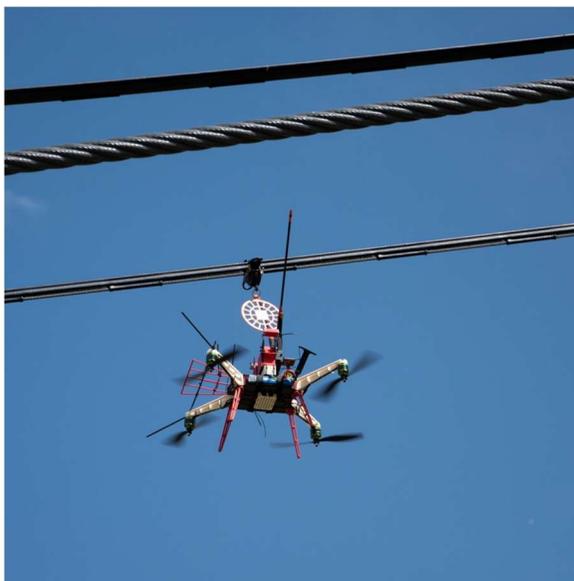
352 - Mobiliser les stations de montagne, les exploitants des remontées mécaniques et les gestionnaires des réseaux de transport électrique pour la réduction des impacts des câbles sur la biodiversité

Les plans de visualisation des câbles dangereux établis sur les 17 domaines skiables de Vanoise ont été mis à jour en 2019, notamment au travers des rencontres avec chaque référent visualisation désigné par domaine skiable. A noter que le PNV est copilote du projet POIA FEDER massif des Alpes « BIRDSKI, pour une meilleure prise en compte de l'avifaune patrimoniale par les domaines skiables des Alpes du Nord » déposé en 2019 et qui a été agréé. Des conventions de partenariat vont être renforcées grâce à ce projet en particulier sur les 2 domaines skiables pilotes : les Arcs et Val-Cenis Vanoise.

En ce qui concerne le volet recherche et développement relatif aux systèmes de visualisation des câbles pour les oiseaux :

- Un partenariat a été passé avec l'INSA et des étudiants de 4^{ème} année pour la recherche de dispositifs innovants, pour combler une lacune en termes de dispositifs pour certaines infrastructures comme les câbles passant dans des poulies type CATEX et les câbles aériens de transports d'explosifs ;
- Un contact a été pris avec un fournisseur pour tester de nouvelles balisages de visualisation en janvier 2020 sur le domaine des Arcs (*la Crocfast*, Cambridge).
- Des tests d'adhésifs sur quelques suspentes de sièges du domaine skiable de Val-Thorens le 3 décembre 2019 ont été réalisés. Il s'agit de bandes adhésives de 2 types : une photoluminescente pour les activités nocturnes et une avec des catadioptriques pour l'activité diurne (lien avec l'étude par pose de balise satellitaire sur tétras-lyre qui a révélé que les certains oiseaux se déplacent la nuit).





- La convention de partenariat IDM (fournisseur de balises) / PNV / OGM a été renouvelée. Elle vise améliorer les dispositifs de visualisation et à promouvoir la visualisation des câbles auprès de domaines skiables.



En 2019, des échanges ont eu lieu entre le PNV et la LPO AuRA pour établir une convention de cession de l'application Internet « Avifaune et câbles aériens » de l'établissement à la Ligue. La convention devrait être effective en 2020.

Les opérations de visualisation des lignes inscrites dans la convention avec ENEDIS ont été en grande partie suspendue du fait que les tronçons à équiper ne sont accessibles que par drone, donc le procédé est en cours d'amélioration. En 2019, deux poteaux ont été neutralisés en fin d'année sur le site des Chappieux. Les autres supports n'ont pas pu être équipés du fait des très mauvaises conditions météorologiques et nivologiques de décembre. Enfin le démantèlement de 2 km de ligne électrique située en grande partie dans le cœur du PNV (site de Plan du lac) a été officiellement annoncé pour des travaux en 2020.



Des études de faisabilité d'équipement de la ligne 63 KV Brévières – Val d'Isère et 225 kV Malgovert – Passy, situées toutes deux à proximité des sites de nidification de gypaètes (respectivement à Val d'Isère et aux Chappieux) sont à l'étude dans le cadre du partenariat avec RTE. La ligne Brévières – Val d'Isère équipée en partie devrait faire l'objet de travaux complémentaires en 2020.



3.6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

361 - Accompagner les initiatives locales en matière de restauration du patrimoine culturel

Le marché d'expertise architectural a été mis en œuvre dans sa 2^{ème} année. Tous les pétitionnaires qui en ont fait la demande ont pu bénéficier de l'intervention de l'architecte missionné par l'établissement. Ceci a représenté 9 journées de travail afin de visiter les lieux, les expertiser et rédiger des comptes-rendus opérationnels et personnalisés.

Le GT « patrimoine bâti » du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise* a prolongé ses travaux pour aboutir à un plan d'action, reprenant l'idée de cet accompagnement technique et souhaitant le valoriser. Le plan a été validé par le conseil d'administration de novembre.

Le projet de réhabilitation du chalet du Planay à Modane est techniquement finalisé. En revanche, le plan de financement n'était pas bouclé au 31 décembre 2019.

Le four à Gria a été entièrement refait sur la commune des Belleville entre l'automne 2018 et le printemps 2019.

3.7 Accompagnement des acteurs sur la pêche professionnelle en milieu marin

Activité non retenue dans le COP entre l'Etat et le Parc national de la Vanoise.

3.8 Accompagnement des acteurs sur la gestion de la ressource en eau

Activité non retenue dans le COP entre l'Etat et le Parc national de la Vanoise.

3.9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques

Activité non retenue dans le COP entre l'Etat et le Parc national de la Vanoise.

3.10 Autres accompagnement des acteurs

Activité non retenue dans le COP entre l'Etat et le Parc national de la Vanoise.

3.F (focus spécifique) Développement de la marque « Esprit parc national »

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

3F1 - Poursuivre le déploiement de la marque *Esprit Parc national de la Vanoise*



En 2019, les actions sur la marque *Esprit parc national* ont été concentrées sur la promotion auprès des bénéficiaires potentiels :

- La participation à l'AG de la section 73 du Syndicat national des accompagnateurs en montagne pour promouvoir la marque auprès des adhérents,
- L'organisation d'une formation-action pour 7 participants sur la conception et la commercialisation des produits touristiques à Moûtiers), en partenariat avec AuRA-tourisme, dans le cadre de son programme de formation professionnelle *Trajectoires tourisme*,
- La rédaction et la diffusion de 3 newsletters *Esprit parc national*.

La marque a été attribuée à des nouveaux produits et services :

- 1 accompagnateur en montagne (sorties de découverte du Parc national et de ses patrimoines),
- les 2 refuges FFCAM du Fond d'Aussois et du col de la Vanoise (hébergement),
- 1 restaurant (Super Nova à Val Thorens).

Suite au recrutement de nouveaux gardiens, les contrats de 3 refuges du PNV (la Valette, La Martin, Vallonbrun, Plaisance) ont été régularisés par rapport à l'attribution de la marque.

Enfin le PNV a accompagné le post audit d'un hôtel (Pashmina) et d'un restaurant (Alpen Art) tous deux situés à Val Thorens.

3F2 - Promouvoir les produits et services de la marque *Esprit Parc national de la Vanoise*

Tous les produits et services marqués ont été mis en avant dans l'*Estive* 2019 et le *Vanoise* de l'été 2019 et une sélection de 6 produits et services marqués dans le dossier de presse national 2019.

Le programme POIA Éco-tourisme a été abandonné à la suite d'un refus de l'autorité de gestion INTERREG et sa transformation en un projet inter-parcs alpins sur la conception d'une stratégie marketing spécifique et d'un plan d'action dérivé, bénéficiant de cofinancements PACA et AFB sur 3 ans (2020-2022).

Le PNV a effectué le transfert auprès des autres parcs nationaux et de l'AFB des nudges réalisés en inter-parcs alpins sur les fonds POIA 1.

Indicateurs : cibles et résultats

INDICATEURS DOMAINE D'ACTIVITES N° 3	CIBLES 2019	RESULTATS 2019 ET COMMENTAIRES
3.1 Nombre de bénéficiaires d'actions mises en œuvre dans l'année comme soutien de l'établissement pour une meilleure coexistence entre le pastoralisme et le loup en cœur de parc national	≥ 7	<u>Valeur atteinte</u> : 23 Les actions dont la profession a été bénéficiaire sont la mise à disposition d'abris d'urgence, le prototype <i>TATOU</i> , les services de la brigade mobile et la mise à disposition de matériels d'effarouchement.
3.3 Cumul du nombre de projets d'aménagement, de mise en valeur de portes d'entrée ou d'accès lancés	3	<u>Valeur atteinte</u> : 3 Les projets en question sont la porte de Rosuel à Peisey-Nancroix, l'accès au glacier de la Grande Motte à Tignes et la porte de Bellecombe à Val-Cenis.
3.4 Nombre de réunions techniques et politiques de la Fédération de chasse auxquelles le PNV participe	≥ 2	<u>Valeur atteinte</u> : 10 Les actions menées en partenariat en été l'occasion de nombreuses réunions en 2019.
3.5 Taux d'avis émis par le PNV auprès des services de l'État (DDT, DREAL, CGET...) au regard des sollicitations	80 %	<u>Valeur atteinte</u> : 100 % L'établissement a apporté un avis technique sur chacun des 33 dossiers de consultation présentés.
3.6 Taux de projets de restauration, rénovation ou transformation en cœur de Parc ayant fait l'objet d'un accompagnement technique par l'architecte du PNV	30 %	<u>Valeur atteinte</u> : 75 % Le dispositif d'accompagnement des projets par l'architecte du PNV mis à disposition des pétitionnaires a un écho supérieur aux prévisions de l'établissement.
3.F Cumul du nombre de contrats de partenariats signés correspondant à la marque « <i>Esprit parc national</i> », tous domaines confondus	50	<u>Valeur atteinte</u> : 43 La valeur s'approche de la cible mais cette dernière se révèle difficile à atteindre. Du fait d'une aire d'adhésion très réduite, le potentiel des services ou produits susceptibles d'être marqués est faible.

Rappel des priorités stratégiques du PNV dans le domaine d'activités

L'accueil et la sensibilisation des jeunes aux enjeux environnementaux est une priorité pour préparer l'avenir. Ce sujet fait l'objet d'un groupe de travail émanant du protocole « *Bien vivre ensemble en Vanoise* » qui travaillera en 2019 sur les bases de propositions établies par l'établissement en 2018. A ce stade, l'établissement propose de maintenir les projets pédagogiques conduits avec les scolaires du territoire et avec le renfort des accompagnateurs en montagne bénéficiant de la marque *Esprit parc national*, le cas échéant.

Le massif de la Vanoise a la particularité d'offrir des accès très faciles en altitude, d'où une forte attractivité. Celle-ci entraîne une large fréquentation touristique notamment aux saisons estivales et hivernales qui peut aller jusqu'à plusieurs milliers de visiteurs sur les deux mois de l'été pour les sites de notoriété. Le potentiel d'information et de sensibilisation aux richesses du Parc national et plus largement à la biodiversité est élevé.

La stratégie touristique du Parc national de la Vanoise (se reporter à l'activité 3.3 du contrat) n'a de sens que si les fondements sont assurés, à savoir :

- des sentiers et une signalétique entretenus et en parfait état,
- des refuges aux normes et bénéficiant du confort minimal attendu par des clientèles familiales et adaptés à l'itinérance,
- du personnel saisonnier compétent pour accueillir et renseigner les visiteurs sur l'offre touristique et pédagogique du Parc national.

Les moyens et supports de communication doivent être à la hauteur des ambitions que l'établissement s'est fixé pour la promotion touristique du Parc national. La stratégie dont l'élaboration est actuellement portée par un groupe de travail dédié comportera également des objectifs et des moyens entièrement consacrés à renouer le lien avec les habitants.

Plusieurs groupes de travail lancés ou prévus par le protocole « *Bien vivre ensemble en Vanoise* » sont mobilisés sur l'ensemble de ce domaine d'activités : le groupe chargé des accès et portées d'entrée au cœur du Parc, celui sur l'éducation à l'environnement et celui sur la communication. Le croisement de leurs conclusions permettra de répondre aux attendus du présent domaine d'activités.

Le Parc national de la Vanoise prête par ailleurs une attention toute particulière à l'accueil des jeunes, des familles et du public en situation de handicap. Grâce au mécénat de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires avec les réseaux des parcs nationaux, l'établissement a conduit de nombreuses réalisations, mis en place et assuré des programmes d'animations spécialisés et soutenu des initiatives des communes. Les efforts seront prolongés durant tout le présent contrat.

4.1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – *public scolaire*

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

411 - Assurer l'éducation à l'environnement des jeunes dans le cadre de leur cursus scolaire, selon les domaines de compétences de l'établissement

412 - Développer l'accueil et la sensibilisation des jeunes sur le temps extra-scolaire



RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Le groupe de travail « éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) » du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise* n'a pas encore rendu ses conclusions au conseil d'administration.

Dans l'attente, l'établissement a continué à agir comme les années précédentes. Ainsi 60 classes ont été accompagnées par des gardes-moniteurs dans le cadre de projets pédagogiques élaborés avec les enseignants.



Le groupe de travail « éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) » du protocole « Bien vivre ensemble en Vanoise » n'a pas encore rendu ses conclusions au conseil d'administration. En l'absence de référentiel interne, l'établissement n'a pas engagé d'action pour cet objectif.

4.2 Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – *tous publics hors milieu scolaire*

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

421 - Construire, en application de la stratégie de sensibilisation, un programme d'animation à destination du grand public répondant aux attentes des visiteurs en matière de sorties accompagnées et d'actions ludo-pédagogiques



422 - Répondre aux sollicitations du territoire en matière d'animations permettant l'appropriation des actions du Parc

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Le PNV a conduit de nombreuses actions en direction du tout public :

- L'installation du « corner Parc » à l'office de tourisme de Termignon,
- L'organisation de 83 rendez-vous en refuges et de 40 points-rencontres ainsi que 61 opérations de maraudage ont permis d'assurer le contact avec le public sur le terrain sous différentes formes.
- Les fiches APIDAE ont été renseignées par les secteurs et les hôtesse afin d'éditer les programmes d'animation hebdomadaires diffusés par ailleurs par les offices du tourisme afin d'informer le public et les visiteurs de l'offre du PNV.
- La journée de formation annuelle des hôtesse du Parc a eu lieu le 18 juin à Tignes, en partenariat avec l'OT de Tignes et la participation de ses hôtesse ainsi que celles de l'OT de Val d'Isère.
- Pour la maison de la Vanoise à Pralognan-la-Vanoise, une exposition extérieure sur les évolutions glaciaires récentes en Vanoise a été réalisée et un volontaire du service civique recruté pour organiser et tenir des animations.
- Le PNV a relayé les événements nationaux en lien avec l'éducation à l'environnement en proposant des animations sur tous les secteurs à l'occasion de « la Fête de la Nature » et sur le secteur de Haute Maurienne lors de « la Nuit de la Chouette ».

En 2019, les 4 secteurs du PNV étaient chacun présents à au moins 4 événements locaux comme la fête de la montagne au col de la Madeleine. Un accent particulier est mis pour les communes adhérentes, à l'image de la participation des agents du secteur au « Printemps de Rosuel » et à la « Fête du 15 août », à Rosuel également.

4.3 Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

431 - Maintenir un réseau de sentiers engageant, référencé et balisé et le promouvoir comme une offre touristique

432 - Effectuer des travaux de restauration nécessaires au fonctionnement des refuges dont l'établissement est propriétaire

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Les 3 équipes d'ouvriers du PNV ont réhabilité et entretenu environ 21 000 mètres linéaires de sentiers dans le Parc national. L'entretien comprend également le changement de signalétique dégradée, la réfection de murets en pierre et de petits ouvrages associés type cairns. L'avis des partenaires, notamment des élus des communes, a été sollicité début mai 2019 afin d'intégrer leurs retours dans la hiérarchisation des priorités d'intervention des ouvriers du Parc.

Plusieurs passerelles détruites lors d'épisodes orageux de la fin d'automne 2017, notamment en Haute Maurienne, ont été refaites et réinstallées avant le début de la saison d'été.

Les travaux de réhabilitation de plusieurs tronçons du sentier des gorges de Malpasset sur la commune de Val d'Isère ont été confiés à l'ONF. Ces travaux d'une durée d'un mois ont été réceptionnés dans les délais et ont permis la sécurisation du sentier pour le début de la saison estivale.

Un chantier collectif avec l'ensemble des ouvriers du Parc national a été organisé au refuge de l'Arpont, sur la commune de Val-Cenis. Ce chantier avait pour objet pour la réfection d'un mur de soutènement de 12 mètres linéaires en pierre sèche dégradé qui menaçait de s'écrouler et remettait ainsi en cause l'accès au refuge en sécurité. Ce type de chantier participe à la cohésion des équipes et à la montée en compétence technique sur des savoir-faire traditionnels.

L'année 2019 est marquée financièrement par la réalisation de la plus grosse partie des travaux de rénovation complète du refuge de Prariond sur la commune de Val d'Isère. Cette opération complète s'élève à 1 800 000 €. Les travaux seront réceptionnés au printemps 2020, le calendrier et le budget ont été respectés à ce stade ce qui, pour une opération de cette envergure, en site isolé de haute altitude est une performance.

L'autonomisation énergétique du refuge de Plan du Lac à Termignon (commune de Val-Cenis) a été terminée au printemps 2019 et les travaux réceptionnés lors d'un évènement en juillet 2019. Les retours presse sur cette opération sont importants.

Par ailleurs, après le changement de nombreux gardiens en 2018, l'année 2019 a aussi été l'occasion de nombreux petits travaux pour concrétiser une ambiance joyeuse et accueillante dans les refuges appartenant au PNV, ceci dans l'objectif d'avoir un accueil de qualité et des offres touristiques dans l'esprit Parc.

4.4 Outils de communication de l'établissement public du parc national

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

441 - Maintenir et développer les médias dématérialisés et l'implication sur les réseaux sociaux

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Le PNV a alimenté en actualités et documents son site Internet tout au long de l'année et poursuivi son animation sur les réseaux sociaux.

Le travail sur l'espace habitant n'a pas été enclenché en 2019 mais à contrario un gros travail a été fait sur l'accès aux démarches administratives sur le site internet du Parc avec un effort conséquent pour le développement de la dématérialisation via la plateforme gouvernementale "Démarches simplifiées". Ce travail répond en partie aux demandes d'évolution que peuvent souhaiter les habitants et socio-professionnels du territoire. Ces nouveaux services alimenteront le futur espace habitant.

Au dernier trimestre 2019, un travail d'identification des différents services et des fonctionnalités que devrait proposer le futur espace habitant a été réalisé en interne. Il servira de base à la réflexion de co-construction inscrite à l'ordre du jour du GT communication du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise* en janvier 2020, permettant ainsi d'enclencher ensuite la construction de ce site Internet dédié.

442 - Établir et mettre en œuvre une stratégie de communication



Afin de recréer du lien avec les habitants, les actions suivantes du plan d'action de communication provenant du GT communication du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise* ont été lancées ou réalisées :

- La production de nouveaux outils de présentation du Parc : roll-ups, diaporamas, affiches, bannière flash info,
- La création d'une nouvelle maquette du journal *Vanoise* et édition de 2 numéros
- La production régulière de communiqués de presse (17),
- La création et diffusion d'une série de cartes postales,
- La rédaction et diffusion de 3 flash-Infos aux instances du PNV,
- La création d'une newsletter *Bien vivre ensemble en Vanoise* (3 publications),
- L'intégration des flux APIDEA sur le site internet du Parc,
- La réalisation d'une émission en partenariat avec Maurienne TV (2 épisodes),
- La montée en puissance sur les réseaux sociaux (Instagram),
- La réalisation de 2 clips pédagogiques (Alpages sentinelles et brigade de bergers) et d'un clip de promotion du territoire,
- La participation aux événements locaux par les secteurs (dont temps fort *Be Part of the mountain* à la coupe du monde de ski-alpinisme à Aussois en décembre 2019),

- La fourniture de matière de communication prête à l'emploi (dont bilan 2019 pour bulletin municipal des Belleville, éléments de présentation du Parc pour le Tour de France),
- La mise à disposition facilitée de la banque d'image du Parc pour les offices de tourisme,
- La réalisation de 16 bilans 2019 de communes ayant du cœur et 2 bilans des communes adhérentes
- L'édition et diffusion du zoom actions marquantes 2018 en début d'année et préparation du millésime 2019.

4.F (focus spécifique) Descriptif des actions de l'établissement en faveur d'un public handicapé

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

4F1 - Développer des infrastructures d'accueil adaptées et l'accessibilité des sites

Le PNV a réalisé des travaux de mise à niveau du refuge de Rosuel pour pouvoir présenter une nouvelle candidature au label *Tourisme et Handicap* en 2020.

En 2019, l'établissement a acheté un fauteuil électrique tout-terrain (*Quadrix*) et l'a mis à disposition du public au refuge de Plan du lac. Il a poursuivi le prêt de fauteuils *Hippocampe* au refuge-porte de Rosuel.

Dans le cadre de son appel à projets *Envie de montagne 2019* pour le bénéfice des publics handicapés, des agents du PNV ont accompagné 3 groupes encadrés en refuge : 2 en refuge-porte (Rosuel, Plan du lac) et 1 en refuge isolé (Fonds des Fours).

Il a également accompagné les projets de 3 structures :

- l'association Valentin Haüy : 2 animations (projection de film, visite de la maison de la Vanoise, découverte tactile de la faune) pour un public de mal voyants ;
- Anae Pralognan pour 1 animation (visite de la maison de la Vanoise) et 1 sortie d'observation de la faune au refuge de Rosuel en fauteuils *Hippocampe* ;
- Deltha Savoie (lauréat de l'appel à projet) pour une 1 animation randonnée et 1 sortie de 2 jours au refuge de Fonds des Fours avec la réalisation d'une vidéo.

En sus de l'appel à projet, le PNV a aussi accompagné la Fondation *La vie au grand air* : pour une sortie de 2 jours au refuge de Plan du lac.

Le PNV a poursuivi la diffusion dans les refuges du livre Zoé pour les publics mal-voyants.

Il a formé la technicienne animation du secteur de Haute Tarentaise à la prise en charge des publics handicapés sur une session de 5 jours.

4F2 - Développer et promouvoir l'accessibilité des animations pour les personnes en situation de handicap, à titre individuel ou en groupe

Le PNV a saisi dans APIDAE l'ensemble des animations accessibles programmées sur les secteurs. Les offres ont été reprises dans les programmes hebdomadaires des offices du tourisme et relayées par les hôtesses des points-information du PNV.

L'ensemble de l'offre accessible déployée par le Parc et a été intégrée dans le guide national de l'accessibilité dans les parcs nationaux édité avec le soutien de GMF.



Le PNV a organisé une journée Handi-montagne le 31 août à Plan du lac à destination des 4 types de handicap : une découverte faune-flore, un atelier cuisine, le test des fauteuils adaptés (*Hippocampe* et *Quadrix*) et la présentation de l'application *ActivHandi*.

En sus de l'appel à projets *Envie de montagne 2019*, divers groupes ont été accompagnés par les gardes-moniteurs : Handicap Evasion (traversée vers le refuge Carro), Anae Pralognan (site de Rosuel suite à l'arrachage de la passerelle utilisée dans la réserve de la Sassière).

Indicateurs : cibles et résultats

INDICATEURS DOMAINE D'ACTIVITES N° 4	CIBLES 2019	RESULTATS 2019 ET COMMENTAIRES
4-1 Nombre de scolaires ayant bénéficié des actions du Parc (dont scolaires résidents hors périmètre du Parc)	500	<u>Valeur atteinte</u> : Environ 1 500. 60 classes ont bénéficié d'actions ou d'interventions d'agents du Parc, soit environ 1 500 enfants en milieu scolaire.
4-2 Nombre de visiteurs par an à la maison du Parc à Pralognan-la-Vanoise	40 000	<u>Valeur atteinte</u> : 33 000. La maison a enregistré 12 000 visites durant l'hiver 2018-2019 et comptabilisé 21 000 visiteurs lors de la saison estivale 2019. Bien que la valeur totale soit en légère augmentation par rapport à l'année précédente, il semble que la Maison du Parc ait atteint une fréquentation de croisière, à l'issue d'une montée en charge forte et régulière depuis les travaux de réhabilitation fin 2013.
4-3 Kilométrage de sentier entretenu par l'établissement du PNV	200	<u>Valeur atteinte</u> : supérieure à 323 323 km ont été contrôlés en 2019 sur les près de 550 km que compte le réseau. Sur ce linéaire, il a été procédé à de l'entretien courant (en tant que de besoin (curage de cunettes, retrait de pierres ayant roulé, par exemple) et sur 21 km à de gros travaux de remise en état (reprises de plateformes et de talus), ainsi que sur les ouvrages de franchissement (passerelles, gués). Le reste du réseau n'ayant pas été contrôlé, il ne peut être qualifié d'entretenu
4-4 Nombre de visites du site web du Parc (pages vues)	200 000	<u>Valeur atteinte</u> : 345 927 La valeur atteinte est très largement supérieure à la cible.

Rappel des priorités stratégiques du PNV dans le domaine d'activités

En ce qui concerne la gouvernance du territoire, la priorité de l'établissement est à la reconquête d'une relation de confiance et de proximité avec les élus locaux et plus largement son territoire. Ce but atteint, la question de la charte et de l'adhésion de nouvelles communes pourra de nouveau être posée. D'ici là, l'objectif de l'établissement est de consolider les premiers acquis de la dynamique constituée depuis 2016 avec les deux communes adhérentes sous le couvert de conventions d'application de la charte : répartition des actions et des projets, points de parcours réguliers sur l'état d'avancement des programmes de travail, retours annuels d'information aux conseils municipaux et aux habitants.

Dans le cadre d'une réflexion inter-parcs nationaux, le Parc national de la Vanoise installera par ailleurs son dispositif de suivi et d'évaluation de la charte sur les bases du logiciel EVA commun à tous les parcs nationaux.

Le Parc national de la Vanoise est un établissement public doté de missions en propre qui sont en relation ou en écho avec de nombreuses politiques nationales voir internationales. A son échelle, l'établissement participe activement à la vie des politiques, plans et programmes nationaux, soit comme contributeur (plan biodiversité 2020, plan national loup et activités d'élevage, veille sanitaire par exemple), soit en qualité d'expert comme l'animation du groupe national bouquetin. Durant le contrat précédent, il s'est vu renouveler à l'échéance de 2022 la délégation de gestion par le préfet de la Savoie de quatre réserves naturelles nationales contiguës au cœur du Parc national. Il gère par ailleurs le site Natura 2000 n° S43 dont le périmètre est assez proche de celui du cœur du Parc national.

Les relations historiques entre les parcs nationaux de la Vanoise et du Grand Paradis qui disposent d'une frontière commune de 14 km bénéficient du diplôme européen attribué pour la première fois de manière conjointe en 2014. La relance de dossiers et d'opérations communs entre les deux parcs nationaux pourront se faire à la faveur d'appels à projet ou de programmes européens, soit dans une démarche conjointe, soit au sein d'une communauté d'espaces protégés des Alpes italiennes et françaises.

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité a créé une dynamique nouvelle pour l'organisation des opérateurs de l'État dans le domaine de la protection de la nature, en créant l'Agence française pour la biodiversité et en ouvrant la porte au rattachement des 10 parcs nationaux à l'agence, concrétisés par le décret n° 2017-6 du 24 janvier 2017. Ce rattachement consiste en une mise en commun de services et de moyens sur les fonctions métiers et supports qui vont prendre tout leur sens durant le contrat d'objectifs et de performance.

Parallèlement, le Parc national de la Vanoise a vocation à se rapprocher des parcs nationaux alpins des Écrins et du Mercantour pour des initiatives communes, partagées ou mutualisées.

5.1 Animation et évaluation de la charte

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

511 - Mettre en œuvre les conventions d'application de la charte et les conventions de partenariat



512 - Valoriser et communiquer sur la mise en œuvre de la charte du Parc en cœur et aire d'adhésion

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

Le PNV a continué à travailler avec les communes de Peisey-Nancroix à la mise en œuvre des conventions d'application de la charte établies en 2016. Des points de suivi internes ont été réalisés chaque trimestre et un point complet annuel avec la municipalité sur l'avancement des dossiers en cours et les projets à lancer.

Grâce au soutien financier apporté par le Conseil départemental de la Savoie dans le cadre de la convention 2018-2021 passée avec le PNV, l'établissement a engagé en 2019 les opérations suivantes :

- la mise en œuvre du protocole alpages sentinelles sur la caractérisation des impacts du changement climatique et de l'adaptation des pratiques agropastorales,
- la veille sanitaire sur les ongulés sauvages du fait de la présence de troupeaux domestiques en cœur de Parc,
- des analyses génétiques sur le lièvre variable,
- l'achat de colliers GPS pour acquérir des connaissances sur les déplacements de bouquetins et de balises satellitaires pour la connaissance des déplacements d'un gypaète barbu,
- l'élaboration d'un kit pédagogique à destination des enfants et sa mise à disposition dans les points infos Vanoise et les refuges,
- la conception et la réalisation d'un mobilier éducatif au refuge de Prariond (cahier des charges de consultation publique réalisé sur 2019).

Une convention de partenariat a été conclue et signée entre le Conservatoire des espaces naturels de la Savoie et le PNV le 2 juillet 2019.

Le PNV a réalisé des bilans communaux de son action pour les 16 communes ayant du territoire en cœur de Parc ainsi que pour les 2 communes adhérentes. Les bilans seront transmis aux élus des communes. Ce support est valorisé à la faveur de la rencontre annuelle que proposent les chefs de secteurs aux maires pour un retour d'information sur l'activité du PNV sur leur commune. La commune des Belleville a valorisé le bilan 2019 en l'intégrant dans son bulletin municipal, la *Lettre des Belleville*, de janvier 2020. Les bilans des communes adhérentes seront également distribués dans toutes les boîtes aux lettres aux habitants.

Enfin, Le Parc a édité une version synthétique de son bilan d'activité 2018, à destination des habitants, le *Zoom sur les actions marquantes de l'année 2018*. Il est destiné en priorité aux administrateurs, aux partenaires institutionnels et aux habitants des communes du Parc.

5.2 Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

521 - Participer activement aux plans nationaux pour la connaissance et la gestion conservatoire d'espèces et plus largement au plan national biodiversité 2020



522 - Gérer les réserves naturelles nationales pour le compte de l'État

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

En 2019, le PNV a contribué au suivi hivernal (traces) et estival (hurlements provoqués) dans le cadre du réseau loup-lynx et selon les protocoles établis par l'ONCFS. L'établissement a également reconduit et renforcé ses moyens pour réaliser les constats de prédation en cœur de Parc, notamment en recrutant un agent saisonnier dédié pour renforcer les équipes permanentes.

Il participe également aux actions des PNA gypaète barbu et vautour fauve (voir les détails le bilan des objectifs 111 et 221 et 352).



Le PNV a mis en œuvre les actions prévues par les plans de gestion. Les comités consultatifs des 4 réserves naturelles nationales que l'établissement gère par délégation de l'Etat ont été réunis (avril pour la RNN de Tueda et juillet pour les 3 RNN de Haute Tarentaise).

Un bilan à mi-parcours du plan de gestion de la RNN de la Bailletaz a été réalisé, examiné et validé par le conseil scientifique du PNV faisant office de conseil scientifique pour la réserve, puis présenté en comité consultatif et enfin validé par le CSRPN.

Le PNV a accueilli la réunion annuelle du réseau des gestionnaires de la région AuRA sur la RNN de Tuéda. Il a participé au congrès des RNN à Monetier-les-Bains en juin 2019 : interventions orales et participations aux ateliers

5.3 Contribution aux politiques européennes et internationales

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

531 - Être présent et s'impliquer dans les réseaux internationaux

L'établissement est membre participatif du réseau ALPARC depuis son installation en 1995. La coopération a porté en 2019 sur :

- Le relais sur le territoire du Parc de l'initiative *Be Part of the Mountain* (signature de la charte d'engagement, animation d'un réseau d'ambassadeurs).
 - La participation à l'assemblée générale et aux rencontres d'ALPARC en janvier 2019, sur deux jours, aux Contamines-Montjoie.
 - La contribution à l'élaboration d'une candidature commune inter-espaces protégés alpins pour une présentation de l'impact des changements climatiques sur la gestion des espaces protégés, au congrès de l'UICN en juin 2020 à Marseille.
-

532 - Maintenir les relations historiques avec le Parc National du Grand Paradis transfrontalier du Parc national de la Vanoise

Des échanges ont eu lieu :

- Entre gardes-moniteurs des deux parcs nationaux dans le cadre du programme ALCOTRA IBEX pour améliorer les techniques de capture de bouquetins ;
- Entre directions lors du congrès des réserves naturelles nationales à Monetier-les-Bains pour identifier une trame de projet LIFE commun pour 2021.



5.4 Mise en œuvre de la convention de rattachement à l'AFB

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

541 - Contribuer à la tenue des objectifs de la convention de rattachement entre tous les parcs nationaux et l'Agence Française de la Biodiversité



©Julie Molinier/Parc national du Mercantour

542 - Participer à la mise en place des mutualisations de services et/ou de moyens avec l'Agence Française de la Biodiversité

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

La direction du PNV a participé aux réunions de préparation du comité de pilotage du rattachement. Les services du PNV se sont préparés tout au long de l'année 2019 au passage au service facturier unique à compter du 1^{er} janvier 2020. La directrice, en tant que référente du GT EEDD, a contribué activement à la réalisation des objectifs de rattachement sur la thématique.

Le PNV a travaillé au transfert du service facturier à l'AFB pour une mise en service à compter du 1^{er} janvier 2020.

5.5 Mise en œuvre d'actions au service de l'inter-parcs

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

551 - Mettre à disposition du réseau des espaces protégés les conclusions des expérimentations menées dans le cadre du Plan National Loup et activités d'élevage

Un bilan de l'expérimentation « brigade de bergers d'appui », établi sur la base d'enquêtes auprès des bénéficiaires, des bergers d'appui et des principaux partenaires, a été réalisé par la Société d'Economie Alpestre pour le compte du PNV. Ce bilan a été présenté au groupe départemental loup et activités d'élevage ainsi qu'auprès de diverses instances du PNV. L'opération a également fait l'objet d'une valorisation dans le cadre de la lettre *InfoLoup* et de la presse locale spécialisée. Un reportage vidéo de quelques minutes, comprenant le témoignage d'un des bergers d'appui ainsi que d'un éleveur qui a bénéficié de l'opération a été présenté au groupe national loup et activités d'élevage du 27 novembre.

Le rapport « retours d'expérimentation du *TATOU* (détails dans les résultats de l'objectif 311) a été mis à disposition des acteurs qui en font la demande. La production de nouvelles unités de *TATOU* (*TATOU-2*), qui intégreront les pistes d'améliorations identifiées dans le cadre du retour d'expériences, apparaît nécessaire avant de pouvoir diffuser des plans consolidés et facilement utilisables

Il n'y a pas eu d'opportunité d'engager en 2019 une mesure d'effarouchement innovante dans le cœur du Parc (voir également les résultats de l'objectif 311).

552 - Faire profiter la communauté des parcs nationaux et au-delà l'AFB des démarches exploratoires ou expérimentales portées par le Parc national de la Vanoise

Au-delà des expérimentations *TATOU*, il n'y a pas eu d'actions particulières à mettre en commun entre les parcs nationaux en 2019. La mise en place de la GED (détails dans les résultats de l'objectif 632) n'est pas suffisamment avancée pour qu'une présentation puisse être faite à l'AFB et au collectif des parcs nationaux.

553 - Engager un rapprochement entre les trois parcs par alpins, sur les thématiques de la connaissance, de la communication, l'éducation à l'environnement et des fonctions supports afin de limiter les conséquences de l'effet de seuil

Les 3 parcs nationaux alpins ont tenu un comité de direction conjoint le 18 mars 2019 pour définir les champs de coopération.

Les équipes scientifiques et de gestion de 3 parcs se sont rencontrées les 6 et 7 mars à Peyruis et ont produit une note sur la connaissance scientifique à l'attention des directeurs. Des échanges en marge du colloque espaces naturels protégés et recherche à Annecy le 17 avril entre responsables scientifiques des 3 parcs nationaux alpins et ASTERS ont porté sur l'abandon d'une candidature sur le LIFE Nature (échéance juin) pour se concentrer sur un LIFE en 2021 et portant sur les espèces artico-alpines.

La décision de converger vers une stratégie scientifique composée d'un socle commun inter-parcs a été





prise conjointement. En 2019, le PNV a recruté un stagiaire pour 6 mois en 2020 chargé de procéder à une étape d'analyse et à une première consolidation d'un socle commun.

En matière de communication et d'éducation à l'environnement, les actions ont été les suivantes :

- Une réunion téléphonique pour une réflexion sur une Boutique inter-parcs, avec la production d'un tableau de propositions de mutualisation et des commandes communes ;
- des discussions sur la méthode de gestion de la photothèque lors de la réunion du comité de direction de mars 2019, animée par le PNE ;
- La décision que les nouveaux outils pédagogiques créés seront partagés par mail via une liste de diffusion spécifique ;
- La diffusion au PNE et PNM des comptes-rendus du GT EEDD mis en place dans le cadre du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise* ;
- De très nombreux échanges entre les services pour l'élaboration du POIA 2019-2021 sur la marque *Esprit parc national*, la mise en place d'un marché d'audit commun (l'analyse des offres est en cours) et la signature d'une convention avec le Comité régional de tourisme AuRA ;
- Une réunion le 6 septembre 2019 pour construire un projet commun sur le déploiement de la marque *Esprit parc national* dans les 3 parcs alpins ;
- Une journée de rencontre entre les 3 services les 23 et 24 septembre pour caler une feuille de route en 2020 sur les sujets de la photothèque, du tourisme, de l'éducation à l'environnement et de la boutique.

Indicateurs : cibles et résultats

INDICATEURS DOMAINE D'ACTIVITES N° 5	CIBLES 2019	RESULTATS 2019 ET COMMENTAIRES
5-1 % d'actions mises en œuvre dans les conventions d'application de la charte	70 %	<u>Valeur atteinte</u> : 96 % La presque totalité des actions des deux programmes figurant dans les conventions d'application de la charte avec les Belleville et Peisey-Nancroix ont été lancées. Certaines ont été menées à leur terme et d'autres actions courent sur la durée de la convention.
5-2 Nombre de réunions des différents réseaux auquel le Parc participe	≥ 5	<u>Valeur atteinte</u> : 133. L'établissement est impliqué dans des réseaux de différentes échelles et a activement participé en 2019 aux réseaux suivants : <ul style="list-style-type: none">– Réseau inter-parcs nationaux et AFB : 81 réunions + 6 réunions inter-parcs nationaux alpins.– Réseau des réserves naturelles : 7 réunions.– Observatoire Galliformes de Montagne : 5 réunions.– Observatoire de la biodiversité de Savoie : 1 réunion.– Réseaux Sentinelles des Alpes : 17 réunions.– Réseau alpins des espaces protégés ALPARC : 5 réunions.– Communauté Biodivsports : 1 réunion.– Communauté Geotrek : 4 réunions.– Réseaux acteurs du tourisme (niveau régional et départemental) : 3 réunions– Réseaux EEDD (EducAlps et réseau Savoie) 3 réunions.
5-3 Total des expériences du PNV versées à ALPARC (apport d'expériences) et de quête d'expériences auprès du réseau (recherches de savoir-faire)	2	<u>Valeur atteinte</u> : 0 L'établissement n'a pas eu l'opportunité ni le besoin d'échanger des expériences avec d'autres membres d'ALPARC.
5-5 Nombre de protocoles inter-parcs mis en œuvre	≥ 20	<u>Valeur atteinte</u> : 26 La valeur atteinte est supérieure à la cible.

Rappel des priorités stratégiques du PNV dans le domaine d'activités

Aux côtés des autres parcs nationaux, le Parc national de la Vanoise est rattaché à l'Agence française pour la biodiversité dès sa création en 2017. Ce dispositif ouvre le champ à des collaborations entre établissements, à une mutualisation de moyens notamment dans les fonctions supports, dans un objectif d'efficacité et d'efficience. Il doit donc permettre d'adapter au mieux l'organisation du Parc national de la Vanoise, dans le contexte de diminution des moyens lié à la participation des établissements publics au redressement des finances publiques, au programme « Action publique 2022 » et à la création du onzième Parc national des forêts de Champagne et de Bourgogne.

Pour le Parc national de la Vanoise, ces évolutions s'inscrivent *a fortiori* dans le contexte particulier de non-adhésion des communes à la charte du Parc en 2015, d'un audit-médiation animé par le Conseil départemental de Savoie en 2016 et d'une amélioration progressive des relations de confiance entre les élus du territoire et l'établissement. Si l'échéance de 2018 était trop prématurée du fait des besoins de refondation préalable, la possibilité triennale d'adhésion à la charte pourrait modifier le périmètre de l'aire d'adhésion en 2021, ce qui nécessiterait une nouvelle organisation de l'établissement pour mettre en œuvre la charte sur les nouvelles communes adhérentes dans les meilleures conditions.

En interne, la suppression de l'agent comptable « de proximité » en 2011 puis le changement de logiciel comptable en 2016, dans le contexte de la mise en place progressive de la gestion budgétaire et comptable publique (mode GBCP), ont été particulièrement déstabilisants pour le secrétariat général et, par ricochet, pour l'ensemble de l'établissement. Il convient aujourd'hui de stabiliser et de consolider les outils et les modalités de fonctionnement en tirant le meilleur parti des missions effectuées par l'Agence française pour la biodiversité pour les parcs nationaux (paye, service facturier en projet, formation...).

A l'échéance 2023, le principal enjeu sera de réussir à adapter l'organisation et le fonctionnement aux missions et aux moyens. Pour répondre à cet enjeu, les axes stratégiques sont la redéfinition de priorités, la recherche de ressources externes, la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) et la formation des agents.

6.1 Management général

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

611 - Intégrer les conclusions des chantiers de l'audit-médiation dans le management de l'établissement



612 - Faire vivre les instances administratives et consultatives de l'établissement public

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

A compter de 2019, le pilotage de l'établissement s'organise de la manière suivante :

- chaque groupe de travail aboutit à un plan d'actions à 2 ou 3 ans qui est validé par le CA (communication, patrimoine bâti, loup, police, etc.) puis intégré au plan d'action 2019-2023 au fil des validations ;
- chaque plan d'actions est traduit dans une feuille de route annuelle de l'établissement déclinant les ambitions en actions très opérationnelles ;
- cette feuille de route annuelle est ensuite territorialisée pour sa mise en œuvre mois par mois par les agents sur chacun des 4 secteurs et/ ou par des services du siège ;
- chaque feuille de route annuelle se décline en un programme budgétaire, pour lequel un point est organisé 3 fois dans l'année : en janvier (budget rectificatif), en juin (état d'avancement) et en septembre (budget rectificatif de fin d'année). Ce point budgétaire complète l'évaluation du temps agent et de la masse salariale ;
- chaque année, une réunion bilan/perspectives est organisée, pour les thèmes qui ne sont plus en mode « groupe de travail » afin d'ajuster la programmation de l'année suivante selon le retour d'expérience de l'année en cours.

Des agents des services et/ou des secteurs participent à ces réunions bilan/perspectives.

Les objectifs des chantiers sont intégrés aux objectifs partagés lors des entretiens professionnels.

En 2019, l'établissement a opéré à une évolution significative de la gouvernance du conseil d'administration en installant un mode de fonctionnement participatif lors du 2^{ème} conseil de l'année (juillet). Pour la première fois, l'essentiel de la réunion du CA (le 2 juillet 2019) a été consacré à des travaux en ateliers. A tour de rôle, les administrateurs répartis en groupes ont tous participé de manière tournante aux 4 ateliers pour bénéficier de la restitution de travaux ou d'études sur différents thèmes, d'enrichir les propositions des services du Parc ou des groupes de travail et de les valider formellement. Ce dispositif apporte une meilleure interactivité et une plus grande proximité entre les administrateurs, la direction du Parc et les chefs de projets. Cette évolution a vocation à être instaurée dans la durée. Bien que les conseils d'administration de mars et de novembre se prêtent moins à l'exercice du fait de nombreuses décisions statutaires à examiner, l'établissement réserve depuis plusieurs séances une place importante à l'actualité, aux dossiers en cours et a systématisé le retour d'information sur l'état d'avancement des différents chantiers du protocole « Bien vivre ensemble en Vanoise ».

Du fait qu'ils ont pour la plupart livrés leur conclusions et propositions au conseil d'administration, les groupes issus du protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise* ont achevé leur mission. Certains groupes ont été reconfigurés et chargés fin 2019 de suivre la mise en œuvre des plans d'actions validés par le CA, par le biais d'une réunion annuelle.

613 - Maintenir un management interne participatif et régulier

La direction de l'établissement a refondu le fonctionnement managérial à compter de 2017. Il s'appuie en partie sur :

- des entretiens individuels annuels de la direction avec les chefs de service pour décliner dans chaque pôle et secteur les feuilles de routes thématiques annuelles de l'établissement ;
- des entretiens bilatéraux mensuels direction/chef de service pour un suivi précis et périodique de l'actualité et des dossiers.

En 2018, le comité de direction et le comité de direction élargi aux chefs de secteurs ont été refondus en un CODIR unique rassemblant la direction et tous les chefs de services, pôles comme secteurs. Un CODIR restreint ne rassemblant que les agents encadrants du siège permet de traiter des dossiers ne concernant que la vie du siège afin de ne pas charger inutilement le CODIR qui est plénier. L'installation de ce nouveau CODIR s'est accompagnée d'une dynamique de solidarité et de cohésion des membres, notamment par le biais d'une journée dédiée au fonctionnement du CODIR et un séminaire prospectif en décembre 2019.

Des groupes de travail incluant des agents de tous secteurs géographiques et tous niveaux hiérarchiques ont par ailleurs été constitués pour travailler en 2019 sur la stratégie de police de l'établissement et la révision du règlement intérieur.

Ont par ailleurs été constitués des « groupes opérationnels » (GO) sous l'égide du pôle connaissance-gestion pour répondre aux besoins d'acquisition de connaissances identifiés dans la stratégie scientifique et ses feuilles de routes annuelles tout en valorisant les expertises et savoir-faire des agents et développer les compétences. Le GO lacs et le GO captures bouquetins ont été installés pour la période 2018-2020. Le bilan de parcours, présenté en comité technique en décembre 2019 après un peu plus d'une année de fonctionnement, affiche des résultats probants avec une véritable opérationnalité sur les activités, rôles et tâches, une forte motivation et implication des agents concernés et une meilleure proximité entre les agents du pôle connaissance-gestion, les techniciens patrimoine naturel et les gardes-moniteurs. Le comité technique a donné son aval pour la création de 3 nouveaux groupes en 2020 : chiroptères, invertébrés, flore méconnue.

6.2 Gestion financière

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

621 - Optimiser la gestion comptable de l'établissement

Régie de recettes. Un bilan complet du fonctionnement des régies d'avances et de recettes a été réalisé début 2019. La nature et le nombre limité d'opérations réalisées par l'intermédiaire des régies des secteurs a conduit à un regroupement des régies : 5 régies d'avances et 6 régies de recettes avant regroupement, 1 régie d'avances et 2 régies de recettes après. Le périmètre des régies a également été élargi. La régie d'avances permet désormais de régler toute dépense de matériel et de fonctionnement, pour un montant unitaire maximum porté à 2 000 €. La régie de recettes « refuges non gardés » est conservée. La régie de recettes « boutique » devient la régie principale de recettes du Parc. Elle permet désormais de recevoir des dons.

Suivi des recettes. Un tableau de suivi a été mis en place en 2019 dans lequel sont saisies les subventions accordées au PNV, les échéances, les demandes de paiement et les différents versements. Le tableau interne de suivi budgétaire pourra être complété ultérieurement pour intégrer un planning mensuel prévisionnel.

Suivi du fonds de roulement et de la trésorerie. Le fonds de roulement et la trésorerie devraient s'établir fin 2019 à 2 M€ environ. L'objectif est de ramener progressivement ces paramètres à 1 M€ environ, le seuil d'alerte pour la trésorerie de fin d'année étant fixé à 750 000 €.

622 - Formaliser et rationaliser les procédures financières internes

La continuité de service a été assurée avec le changement de personne en charge de l'ingénierie financière. Les tableaux de remontée de dépenses des programmes européens sont assez explicites et peuvent embarquer des commentaires sur la manière de les remplir et sur les justificatifs à joindre. Le suivi des échéances de ces programmes est assuré depuis 2019 par l'intermédiaire du tableau de suivi des recettes fléchées de l'établissement.

Le suivi des subventions attribuées au PNV est assuré maintenant par l'intermédiaire du tableau des recettes fléchées de l'établissement (voir le point 621).

La note de service n° 197 du 30 avril 2019 sécurise l'engagement comptable des subventions accordées par le PNV juste après la réunion du bureau du conseil d'administration. Le suivi peut ensuite être réalisé assez facilement via le logiciel budgétaire et comptable du PNV, « AGE ».

Les règles internes pour les achats du PNV ont été remises à plat par la note de service n° 510 du 12 novembre 2019. Les rôles respectifs des chargés de mission et de la cellule achat public du PNV ont été clarifiés, les documents types améliorés et les procédures ont été clarifiées et globalement simplifiées.

Le PNV et le contrôleur budgétaire régional Auvergne-Rhône-Alpes ont échangé en 2019 sur le tableau 9 GBCP des opérations pluriannuelles et mis en place une méthode de travail à compter du compte financier 2019 et du budget rectificatif n° 1 pour 2020, avec notamment un toilettage des restes à payer et un focus dans ce tableau 9 sur les opérations principales (celles concernées par des recettes fléchées ou d'un montant important, comme l'achat de véhicules ou des travaux sur bureaux ou logements).

623 - Diversifier les sources de financement en recherchant des ressources externes

En 2019, l'établissement a redéfini le périmètre de la mission d'ingénierie financière mise en place en 2015 à la faveur du programme LIFE « Gyphelp ».

La mission a assuré le suivi et le rapportage des programmes européens en cours et de lancer le projet simple PS2 COBIODIV « Connaitre la biodiversité et les écosystèmes pour mieux les protéger » du PITEM Biodivalp dont le Parc est délégataire de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Elle aussi permis à l'établissement de s'engager dans deux projets nouveaux qui démarreront en 2020 :

- « Vers une meilleure prise en compte de l'avifaune dans les domaines skiables des Alpes du Nord », sur un programme financier POIA-FNADT), en tant que partenaire auprès des chefs de file (Asters et OGM) ;
- Pour « accompagner, valoriser et promouvoir l'offre écotouristique dans les espaces naturels protégés alpin, également sur un financement POIA-FNADT), comme partenaire auprès du chef de file (le Parc national du Mercantour) ;

Des financements publics ont été obtenus en 2019 pour plusieurs opérations de rénovation de refuges :

- L'autonomisation énergétique du refuge de plan du lac (CD73, Région AuRA, FNADT, MTES),
- La rénovation du refuge de Prariond (CD73, Région AuRA, FNADT, MTES),
- La rénovation de la toiture et l'ajout de toilettes sèches au refuge de la Valette (AERMC, CD73, Région AuRA).

Des financements du MTES ont permis de soutenir des actions dans le cadre du plan national d'actions sur le loup, notamment le déploiement d'une brigade de bergers mobiles et le développement des cabanes de berger héliportables *TATOU* conçues et testées par le biais d'un partenariat avec l'ENSAL. L'acquisition d'abris d'urgence héliportable dans le cadre du Plan Pastoral Territorial en Maurienne et en Tarentaise a été financée à 35 % par le FEADER et 35 % par la région AuRA.



Pour la deuxième année consécutive, il est important de souligner le partenariat du Parc avec le conseil départemental de la Savoie dans le cadre de son soutien en faveur des espaces naturels et des espèces (détail des actions dans les résultats de l'objectif 511).

En 2019, le PNV a poursuivi sa collaboration avec ses mécènes : GMF (mécène historique des parcs nationaux de France depuis 2008) et l'hôtel l'Apogée à Courchevel (depuis 2017). En plus de ces acquis, l'établissement a développé une stratégie de mécénat d'entreprise grâce à la constitution d'un catalogue de projets et une page Internet dédiée au mécénat. Une veille technique auprès des fondations d'entreprises ou philanthropiques est effectuée tout au long de l'année.

17 dossiers ont été déposés auprès de fondations dans le cadre d'appels à projets. 2 ont reçu des réponses positives :

- De la Fondation Placoplatre pour la création de jeux de société dans leurs versions « biodiversité » (15 000 €).
- De la Caisse des dépôts et consignations : pour le projet « TATOU, la cabane de berger nouvelle génération » 50 000 € dans le cadre d'un appel à projet mécénat architecture et paysage (50 000 €).



6.3 Fonctionnement général de l'établissement

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

631 - Mettre en œuvre les mesures et actions issues de la réorganisation pour l'amélioration du fonctionnement interne de l'établissement

Le déploiement du contrôle interne budgétaire et comptable est prévu en 2020, sur proposition du CGEDD, pour prise en compte des évolutions des organigrammes fonctionnels nominatifs qui découleront du passage en service facturier au 1^{er} janvier 2020.

Suite à l'audit de la gestion des paies des agents par l'AFB, le plan d'action des parcs nationaux devait conduire à une reprise en main par les établissements des parcs des saisies dans le logiciel RH Virtualia. Cette évolution n'a cependant pas été mise en œuvre en 2019.

632 - Développer la gestion dématérialisée des procédures

La dématérialisation des d'autorisations a été mis en place au printemps 2019 par le biais de la plateforme nationale « *demarchessimplifiees.fr* » pour traiter les demandes relatives aux survols motorisés ou non motorisés, les permis de prélèvement scientifique, les prises de vues et de son. L'utilisateur a accès à la plateforme par le portail du site Internet du PNV. 53 demandes ont ainsi été traitées en 2019.

La mise en place de la gestion électronique des documents (GED) a fortement avancé en 2019. Les différentes catégories de classement des documents ont été définies. Pour certaines catégories, la manière d'identifier les documents contenus, c'est à dire leurs propriétés d'identification pour pouvoir être retrouver via le moteur de recherche a été définie. Le remplissage de certaines catégories avec des documents a commencé pour tester avec les utilisateurs concernés l'alimentation des catégories en documents et la recherche de ces documents. Le travail de définition des conteneurs et contenus suit son cours. Le travail sur l'interface de l'application est en cours. Parallèlement à ce travail technique la formation des agents et l'accompagnement au changement ont été lancés.

6.4 Gestion des ressources humaines

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

641 - Ajuster la continuité de service dans le cadre de l'Action Publique 2022

La mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences nécessite entre autres une formalisation préalable des besoins de l'établissement en termes de compétences, exercice en cours dans le cadre de l'élaboration du plan de formation avec une échéance prévue à l'automne 2020.

Quelques premières notes de procédure ont été rédigées en 2018 et 2019 suite à une cartographie des besoins. La réorganisation du secrétariat général n'a pas permis une avancée sensible sur le sujet en 2019.

642 - Accompagner les mutations métiers et organisationnelles

La finalisation du plan de formation du PNV est prévue à l'automne 2020. Les besoins des parcs alpins seront pris en compte de façon spécifique, dans la mesure du possible.

Il n'y a pas eu de nécessité de programme de formation personnalisé pour les agents du PNV en 2019. Une formation ornithologie a été réalisée en 2019 sur des ressources internes, en plus des journées habituelles d'échanges sur la botanique organisées par le chargé de mission flore.

Un canevas a été élaboré en 2018-2019 pour les objectifs des gardes moniteurs, mis en œuvre dans certains entretiens professionnels 2018 puis de façon plus large dans les premiers entretiens professionnels 2019 réalisés fin 2019 ou début 2020. L'identification d'objectifs du secteur et d'objectifs de l'agent permet une bonne structuration des entretiens professionnels.

643 - Promouvoir la sécurité, la santé et le bien-être des agents au travail

Préconisations de l'ISST. Un suivi de la mise en œuvre des préconisations de l'ISST de septembre 2017 est effectué par le conseiller de prévention en lien avec le secrétaire général, et un point de situation est réalisé lors de chaque CHSCT. Fin 2019, toutes les préconisations prioritaires de l'ISST ont été mises en œuvre.

Document unique d'évaluation des risques professionnels. Le chantier d'actualisation a été reporté à 2020. Il nécessite tout d'abord un travail important de changement de support informatique.

Plan de prévention des risques psycho-sociaux. Le plan de prévention des RPS a été validé lors du CHSCT du 13 décembre 2018. En 2019, les actions suivantes ont été réalisées :

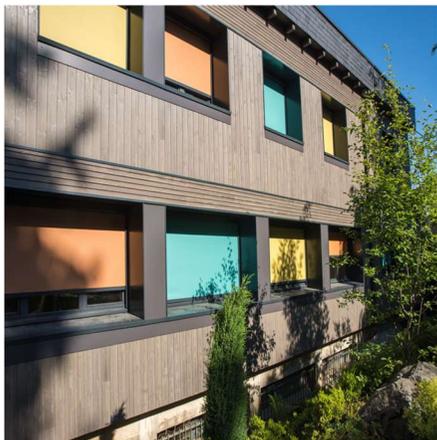
- redéfinition de la stratégie police de l'établissement
- délégations de signature actualisées et chaînes décisionnelles clarifiées
- nouveau règlement intérieur de l'établissement applicable au 1er janvier 2020

-
- clarification et simplification de certaines procédures (attribution de subventions, marchés publics, régies...)
 - respect des échéances pour l'ordre du jour et les documents préparatoires des instances du PNV
 - élaboration d'un livret d'accueil
 - mise en place d'une procédure de « defusing » en cas d'évènement traumatisant

6.5 Politique immobilière

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PNV SUR LA PERIODE 2019-2023

651 - Disposer d'une stratégie immobilière actualisée au regard des enjeux de contribution à la réduction de la dépense publique



652 - Valoriser les refuges en propriété de l'établissement comme une source d'autofinancement stable et durable

RESULTATS OBTENUS EN 2019 ET COMMENTAIRES

La stratégie immobilière de l'établissement pour la période 2019-2023 a été finalisée. Pour y arriver, plusieurs étapes ont été nécessaires :

- La définition d'un plan adapté aux caractéristiques du patrimoine immobilier de l'établissement avec des locaux atypiques par rapport aux autres opérateurs de l'Etat (refuges, cabanes isolées, maison de Parc, etc.) tout en s'approchant au maximum des notes de services.
- La présentation du plan et du calendrier d'élaboration au conseil d'administration.
- Le travail avec un stagiaire pour la construction du modèle économique des refuges du PNV comprenant le temps agent dédié à leur entretien et leur gestion.
- Le travail de bilan foncier et d'analyse économique des coûts pour les logements liés à la nécessité absolue de services (NAS).
- La réalisation des diagnostics de l'ensemble des bâtiments selon la méthode du référentiel technique national.
- La réalisation de tableau de programmation des travaux par type de bâtiment pour la période 2019-2023.
- La consolidation de tous ces éléments dans la stratégie immobilière de l'établissement.

Fin 2019, la validation du document était en cours par les différentes instances.

Les contrats de trois refuges appartenant à l'établissement ont été renouvelés : Prariond, l'Orgère et la Leisse. Tous les refuges du Parc sont dorénavant au régime des nouveaux contrats selon le cahier des charges 2018.

Les nouveaux sites Internet des refuges du Parc mis à disposition des gardiens pour la durée de leur contrat sont en ligne depuis le début de l'année 2019. L'objectif fixé de mettre à disposition un canevas de sites Internet cohérent avec l'image du site internet du Parc national et hébergé sur un domaine du Parc a été atteint. Les retours des gardiens sur ces sites construits en collaboration avec eux sont très positifs et les sites comptabilisent 100 000 sessions en 2019.

La réservation en ligne a très bien fonctionné. Si l'outil de réservation demande encore quelques améliorations pratiques, notamment sur la possibilité d'effectuer des modifications sur des réservations en ligne, les gardiens et le public, y compris à l'étranger, se sont largement appropriés ce nouvel outil qui

enregistre une moyenne 40 % des du total des réservations pour cette première année de fonctionnement.

Le nombre de nuitées réalisées en 2019 a été de 34 447, toutes nuitées comprises, en augmentation de 15 % par rapport à 2018. Les possibilités de bivouac qui ont été étendues à compter de la saison estival 2019 à la presque totalité des refuges avec l'accord des propriétaires et gestionnaires ont participé à ces bons résultats.

Par ailleurs, le réseau de gardiens du Parc continue à se fédérer pour mieux communiquer et gagner en visibilité auprès des structures touristiques et des socioprofessionnels locaux. Les échanges internes sont de plus en plus nombreux dans l'objectif d'optimiser leur ravitaillement en produits locaux et de bonne qualité environnementale mais également pour développer les bonnes pratiques environnementales et sensibiliser les randonneurs à ces pratiques.

Indicateurs : cibles et résultats

INDICATEURS DOMAINE D'ACTIVITES N° 6		CIBLES 2019	RESULTATS 2019 ET COMMENTAIRES
6-1	Elaboration d'une cartographie des achats groupés et définition d'une stratégie des achats	Production de la cartographie et de la stratégie	<u>Valeur atteinte</u> : Cartographie réalisée La cartographie des achats est réalisée au 31/12/2019. Elle pourra être actualisée annuellement pour prendre en compte les marchés interministériels et les mutualisations avec d'autres parcs nationaux.
6-2a	Evolution de la proportion des cofinancements publics ou privés par rapport aux ressources propres sur les projets structurants portés par l'EPPN	15 %	<u>Valeur atteinte</u> : 53 % Sur l'exercice 2019, les projets structurants du PNV font l'objet de cofinancements à hauteur de 53 % en moyenne (recettes fléchées perçues en 2019 / dépenses concernant des projets sur recettes fléchées payées en 2019).
6-2b	Montant des restes à payer sur la trésorerie globale	< 1 M €	<u>Valeur atteinte</u> : 1 257 020,56 € Les restes à payer au 31 décembre 2019 sont estimées de façon très précise, après un important travail de toilettage dans l'outil budgétaire et comptable du PNV ayant conduit à la suppression de 125 opérations caduques.
6-3	Proportion des charges fixes permanentes dans le budget de fonctionnement du parc (part restante pour l'action sur le terrain de l'établissement)	85 %	<u>Valeur atteinte</u> : 75 % Par commodité, il est considéré que les charges fixes sont les dépenses non liées à des recettes fléchées. La part des charges fixes est en diminution par rapport à 2017 et 2018.
6-4	Nombre moyen de jours de formation continue par agent et par an	6	<u>Valeur atteinte</u> : 6,4 * jour par ETPT et 6,9* jour / ETP

Tableaux synthétiques de suivi de la répartition des effectifs par domaine d'activité du COP

Il s'agit de tableaux sans cibles annuelles prévisionnelles, donc renseignés à postériori.

Nombre d'ETPT affectés par domaine d'activités	Réalisé 2019
1 – Connaître et diffuser des connaissances sur le patrimoine	18,0
2A – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel - Police	7,4
2B – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel - Gestion	2,9
3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	6,0
4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	15,9
5 – Contribuer aux politiques de développement durable et biodiversité	6,9
6 – Gérer l'établissement public	16,3
Total	73,4

% des effectifs affectés par domaine d'activités	Réalisé 2019
1 – Connaître et diffuser des connaissances sur le patrimoine	24,4 %
2A – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel - Police	10,1 %
2B – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel - Gestion	4,0 %
3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	8,2 %
4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	21,7 %
5 – Contribuer aux politiques de développement durable et biodiversité	9,4 %
6 – Gérer l'établissement public	22,2 %
Total	100,0 %

Tendance constatée	
1 – Connaître et diffuser des connaissances sur le patrimoine	<p>Sans objet en 2019</p> <p>(la tendance ne pourra être calculée qu'à compter de la 2^{ème} année du contrat, par comparaison avec l'année précédente)</p>
2A – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel - Police	
2B – Protéger et restaurer un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel - Gestion	
3 – Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable	
4 – Faire connaître le patrimoine et accueillir les visiteurs	
5 – Contribuer aux politiques de développement durable et biodiversité	
6 – Gérer l'établissement public	
Total	